



académie

bulletin académique



n° **465**



du 6 juillet 2009

SOMMAIRE

DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE		
- Arrêtés relatifs à la modification de la carte des formations - Rentrée scolaire 2009		1
- Sections européennes et orientales - Demandes d'ouverture et de fermeture - Rentrée scolaire 2010		24
DELEGATION ACADEMIQUE A LA FORMATION ET A L'INNOVATION PEDAGOGIQUE		
- Formation des gestionnaires et agents comptables - Appel à candidature en qualité de formateur interne		42

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Paul de GAUDEMAR - Recteur de l'Académie
REDACTEUR EN CHEF : Martine BURDIN - Secrétaire Générale de l'Académie
CONCEPTION, REALISATION, DIFFUSION : Thomas PRESTIGIACOMO (☎ : 04 42 91 71 27)

DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

DOS/09-465-98 du 06/07/2009

ARRETES RELATIFS A LA MODIFICATION DE LA CARTE DES FORMATIONS - RENTREE SCOLAIRE 2009

Destinataires : Etablissements publics du second degré - Etablissements privés sous contrat du second degré

Affaire suivie par : DOS - Mme GACHET - Tel : 04 42 91 71 60 - Mme RICHAUD - Tel : 04 42 91 71 61 - M. ETTORI - Tel : 04 42 91 71 55 - DEEP - M. GENESTOUX - Tel : 04 42 95 29 22



LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

VU la loi n°88-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, départements, régions et l'Etat

VU l'article L.211.2 du Code de l'Education

VU la consultation du CTPA en date du 30 mars 2009

VU la consultation de la Commission de Concertation de l'Enseignement Privé en date du 26 mai 2009

-ARRETE-

ARTICLE PREMIER : La carte des formations (enseignement professionnel) pour les établissements publics et privés sous contrat est arrêtée conformément aux dispositions mentionnées dans la liste annexée au présent arrêté. Cette liste est définitive au titre de l'année scolaire 2009-2010.

ARTICLE DEUXIEME : Madame la Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 25 JUIN 2009

Jean-Paul de GAUDEMAR

**CARTE DES FORMATIONS
EN LYCEES PROFESSIONNELS**

OUVERTURES - Rentrée 2009

BACS PROFESSIONNELS 3 ANS

2des professionnelles :

	BAF	Etablissement	Champ prof.	Baccalauréat préparé		
AHP	01	SEP BARCELONNETTE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	0,5 div	15 él
	01	LP Beau de Rochas DIGNE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él
	01	LP Beau de Rochas DIGNE	2de Maint.Véh.Mat.	Maint Mat TP Manut.	0,5 (2g)	20 él
	01	LP Beau de Rochas DIGNE	2de Gr.Oeuv.Bât.TP	Tvx Publics	0,5 div	15 él
	01	LP Beau de Rochas DIGNE	2de Equ.Tec.Energ.	Techn.Inst.Sys.Energ.Clim.	0,5 div	15 él
	01	SEP David Neel DIGNE	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	30 él
	02	LP M. Bret MANOSQUE	2de Répar.Carross.	Répar.Carrosserie	0,5 (1g)	10 él
	02	LP M. Bret MANOSQUE	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	1,0 div	30 él
	02	LP M. Bret MANOSQUE	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	0,5 div	15 él
	02	LP M. Bret MANOSQUE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	0,5 div	15 él
	02	LP M. Bret MANOSQUE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	1,0 div	30 él
	02	LP M. Bret MANOSQUE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services (S.E. anglais)	0,5 div	15 él
	02	LP M. Bret MANOSQUE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	1,0 div	30 él
	02	LP M. Bret MANOSQUE	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Part	0,5 (2g)	20 él
	02	LP M. Bret MANOSQUE	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Motocycles	0,5 (1g)	10 él
	02	SEP les Iscles MANOSQUE	2de Maint.Indust.	Maint.Equip.Ind.	1,0 div	30 él
	01	SEP P. Arène SISTERON	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	0,5 div	15 él
Hautes Alpes	03	SEP Altitude BRIANCON	2de Maint.Indust.	Maint.Equip.Ind.	0,5 div	15 él
	03	LP EMBRUN	2de Mét.Bois Am.	Tech.Menuis.Ag. (S.E.italien)	0,5 div	12 él
	03	LP EMBRUN	2de Mét.Bois Am.	Tech.Const.Bois (S.E.italien)	0,5 div	12 él
	03	LP EMBRUN	2de Mét.Bois Am.	T.Cons.Bois et Ski	0,5 div	12 él
	03	LP EMBRUN	2de Mét.Bois Am.	T.Menuis.Ag. et Ski	0,5 div	12 él
	03	LP EMBRUN	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	0,5 div	15 él
	04	LP P. Héraud GAP	2de Et.Topo.Bât.TP	Techn Etud Bât opt.Etud.Econ.	1,0 div	30 él
	04	LP P. Héraud GAP	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Part	0,5 (2g)	20 él
	04	LP P. Héraud GAP	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Ind	0,5 (1g)	10 él
	04	LP Sévigné GAP	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	30 él
	04	LP Sévigné GAP	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él
	04	LP Sévigné GAP	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	1,0 div	30 él
	04	LP PMF VEYNES	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	1,0 div	24 él
	04	LP PMF VEYNES	2de Elect.Syst.Electr	SEN Electr.Ind.Emb.	0,5 div	12 él
	04	LP PMF VEYNES	2de Elect.Syst.Electr	SEN Tél.Rsx	0,5 div	12 él
	04	LP PMF VEYNES	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	0,5 div	12 él
	04	LP PMF VEYNES	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	0,5 div	12 él

BACS PROFESSIONNELS 3 ANS (suite)						
B du Rhône	10	LP Gambetta AIX	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	1,0 div	30 él
	10	LP Gambetta AIX	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	1,0 div	30 él
	10	LP Gambetta AIX	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	1,0 div	30 él
	10	LP Vauvenargues AIX	2de Maint.Indust.	Maint.Equip.Ind.	2,0 div	60 él
	10	LP Vauvenargues AIX	2de Finit°Ouvr.Bât.	Ouvr.Bât.Métallerie	1,0 div	30 él
	10	LP Vauvenargues AIX	2de Mét.Bois Am.	Tech.Menus.Agenc.	1,0 div	30 él
	10	LP Vauvenargues AIX	2de Gr.Oeuv.Bât.TP	Tech.Bât ORGO	0,5 div	15 él
	10	LP Vauvenargues AIX	2de Et.Topo.Bât.TP	Tech.Etud Bât opt.Etud.Econ.	0,5 div	15 él
	10	LP Zola AIX	2de Serv.Prox.Vie Locale	SPVL	0,5 div	15 él
	10	LP Zola AIX	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,5 div	45 él
	10	LP Zola AIX	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él
	11	LP Perdiguier ARLES	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	1,0 div	30 él
	11	LP Perdiguier ARLES	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services (S.E.anglais)	0,5 div	15 él
	11	LP Perdiguier ARLES	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	30 él
	11	LP Perdiguier ARLES	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él
	11	LP Privat ARLES	2de Répar.Carross.	Répar.Carrosserie	0,5 (1g)	10 él
	11	LP Privat ARLES	2de Equ.Tec.Energ.	Techn.Froid Cond.Air	1,0 div	30 él
	11	LP Privat ARLES	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	1,0 div	30 él
	11	LP Privat ARLES	2de T.en chaudi.indust	Techn. en Chaudi.Industr.	1,0 div	30 él
	11	LP Privat ARLES	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Part	0,5 (2g)	20 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	2de Finit°Ouvr.Bât.	Ouvr.Bât.Métallerie	0,5 div	15 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	2de Logist.Transp.	Logistique	0,5 div	15 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	1,0 div	30 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	0,5 div	15 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	2de Equ.Tec.Energ.	Techn.Inst.Sys.Energ.Clim.	0,5 div	15 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	0,5 div	15 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	0,5 div	15 él
	10	LP l'Etoile GARDANNE	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	30 él
	10	LP l'Etoile GARDANNE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él
	06	LP Latécoère ISTRES	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	2,0 div	60 él
	06	LP Latécoère ISTRES	2de Prod.Conc.Méc.	Techn. Outilleur	1,0 div	30 él
	06	LP Latécoère ISTRES	2de Cond.Pr.In.Trans	Ind. Procédés	1,0 div	30 él
	06	LP Latécoère ISTRES	2de Maint.Indust.	Maint. Equip. Ind.	1,0 div	30 él
09	SEP Lumière LA CIOTAT	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	0,5 div	15 él	
09	SEP Lumière LA CIOTAT	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él	
09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	1,5 div	45 él	
09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	2de Elect.Syst.Electr	Syst.EI.Num.(Electrodom.)	0,5 div	15 él	
09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	2de Hyg.Environn.	Hyg. Environ.	0,5 div	15 él	
09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	0,5 div	15 él	
09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	0,5 div	15 él	
05	LP Blériot MARIGNANE	2de Maint.Indust.	Maint. Equip. Ind.	1,0 div	30 él	
05	LP Blériot MARIGNANE	2de T.en chaudi.indust	Techn. en Chaudi.Industr.	0,5 div	15 él	
05	LP Blériot MARIGNANE	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	1,0 div	30 él	
05	LP Genevoix MARIGNANE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	1,0 div	30 él	
05	LP Genevoix MARIGNANE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	1,0 div	30 él	
05	LP Genevoix MARIGNANE	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité (dt 0,5 S.E. anglais)	1,0 div	30 él	
05	LP Genevoix MARIGNANE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat (dt 0,5 S.E.anglais)	1,5 div	45 él	
09	LP Ampère MARSEILLE	2de Equ.Tec.Energ.	T.Maint.Syst.En.Clim.	0,5 div	15 él	
09	LP Ampère MARSEILLE	2de Equ.Tec.Energ.	T.Fr.Cond.Air	0,5 div	15 él	
09	LP Ampère MARSEILLE	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	2,0 div	60 él	
09	LP Ampère MARSEILLE	2de Elect.Syst.Electr	SEN AVM	1,0 div	30 él	
09	LP Ampère MARSEILLE	2de Elect.Syst.Electr	SEN Tél.Rx	0,5 div	15 él	
09	LP Ampère MARSEILLE	2de Elect.Syst.Electr	SEN SMI	0,5 div	15 él	

BACS PROFESSIONNELS 3 ANS (suite)						
(B du Rhône)	09	LP Brochier MARSEILLE	2de Mét.Mod.-vêtements	Mét.Mode - Vêtements	1,0 div	30 él
	09	LP Brochier MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	30 él
	09	LP Brochier MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él
	09	LP Brochier MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	1,0 div	30 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	2de Equ. Tec.Energ.	TISEC	0,5 div	12 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	2de Gr.Oeuv.Bât.TP	Tx Publics	0,5 div	12 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	2de Gr.Oeuv.Bât.TP	T.Bât.Org.Réa.Gr.O.	1,0 div	24 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	2de Et.Topo.Bât.TP	TEB Et.Econ.	0,5 div	12 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	2de Et.Topo.Bât.TP	Tech.Géom.Topo.	0,5 div	12 él
	16	LP Calade MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	1,0 div	24 él
	16	LP Calade MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce (S.E. espagnol)	1,0 div	24 él
	16	LP Calade MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	24 él
	16	LP Calade MARSEILLE	2de Mét.Mod.-vêtements	Mét.Mode - Vêtements	1,0 div	24 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	2de Maint.Indust.	Maint.Equip.Ind.	0,5 div	12 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	24 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	2de Cond.Pr.In.Trans	Ind. Procédés	1,0 div	24 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	2de Cond.Pr.In.Trans	Bio.Ind.Transfo.	1,0 div	24 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Motocycles	0,5 (1g)	10 él
	08	LP Colbert MARSEILLE	2de Mét.Mod.-vêtements	Mét.Mode - Vêtements	0,5 div	12 él
	08	LP Colbert MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,5 div	36 él
	08	LP Colbert MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	0,5 div	12 él
	08	LP Colbert MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	0,5 div	12 él
	08	LP Colbert MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	1,0 div	24 él
	08	LP Colbert MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	0,5 div	12 él
	17	SEP Diderot MARSEILLE	2de Equ. Tec.Energ.	Tech.Fr.Cond.Air	0,5 div	12 él
	17	SEP Diderot MARSEILLE	2de Equ. Tec.Energ.	T.Maint.Syst.Energ.Clim.	0,5 div	12 él
	17	SEP Diderot MARSEILLE	2de Mét.Bois Am.	T.Menuis.Agenc.	0,5 div	12 él
	17	SEP Diderot MARSEILLE	2de Et.Topo.Bât.TP	T.E.B. (0,5 A.A.+ 0,5 E.E.)	1,0 div	24 él
	17	SEP Diderot MARSEILLE	2de Gr.Oeuv.Bât.TP	T.Bât.Org.Réa.Gr.Oeuvre	0,5 div	12 él
	16	LP Estaque MARSEILLE	2de Maint.Nautique	Maint. Nautique	0,5 (2g)	20 él
	16	LP Estaque MARSEILLE	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	1,0 div	24 él
	16	LP Estaque MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	1,0 div	24 él
	16	LP Estaque MARSEILLE	2de Secur.Prévent°	Sécurité Prévent°	1,0 div	24 él
	16	LP Floride MARSEILLE	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Ind	1,0 (3g)	24 él
	16	LP Floride MARSEILLE	2de Logist.Transp.	Logistique	0,5 div	12 él
	16	LP Floride MARSEILLE	2de Logist.Transp.	Expl. Transports	0,5 div	12 él
	16	LP Floride MARSEILLE	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	1,0 div	24 él
	08	SEP Hôtelier MLLE	2de Boul.Pâtissier	Boulangier-pâtissier	1,0 div	24 él
	09	LP Jullian MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	24 él
	09	LP Jullian MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	24 él
	09	LP Jullian MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	0,5 div	12 él
	09	LP Jullian MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	0,5 div	12 él
	08	LP Leau MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	0,5 div	15 él
	08	LP Leau MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	1,0 div	30 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	28 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	28 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	2de Répar.Carross.	Rép.Carrosserie	0,5 (1g)	10 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Part	1,0 (3g)	30 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	0,5 div	15 él

BACS PROFESSIONNELS 3 ANS (suite)						
(B du Rhône)	17	LP B. Pascal MARSEILLE	2de Photographie	Photographie	1,0 div	30 él
	17	LP B. Pascal MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	30 él
	17	LP B. Pascal MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él
	17	LP B. Pascal MARSEILLE	2de Maint.Indust.	Microtechniques	0,5 div	15 él
	09	SEP Perrin MARSEILLE	2de Maint.Indust.	Maint.Equip.Ind.	1,0 div	30 él
	09	SEP Perrin MARSEILLE	2de Cond.Pr.In.Trans	Plastiques et composites	0,5 div	15 él
	08	LP Poinso-Chapuis MLLE	2de AMA Ebénist.	AMA Ebéniste (S.E.italien)	0,5 div	15 él
	08	LP Poinso-Chapuis MLLE	2de AMA Tap.Ameubl.	AMA Tap.Ameubl. (S.E.italien)	0,5 div	15 él
	08	LP Poinso-Chapuis MLLE	2de Maint.Nautique	Maint.Nautique	1,0 (3g)	30 él
	08	LP Vinci MARSEILLE	2de Prod.Conc.Méc.	Tech. Usinage	0,5 div	15 él
	08	LP Vinci MARSEILLE	2de Prod.Conc.Méc.	Et.Déf.Prod.Ind.	0,5 div	15 él
	08	LP Vinci MARSEILLE	2de Indus.Graph.	Prod. Imprimée	0,5 div	12 él
	08	LP Vinci MARSEILLE	2de Indus.Graph.	Prod. Graphique	0,5 div	15 él
	16	LP la Viste MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	0,5 div	12 él
	16	LP la Viste MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	0,5 div	12 él
	16	LP la Viste MARSEILLE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	0,5 div	12 él
	16	LP la Viste MARSEILLE	2de Hyg.Environn.	Hyg. Environ.	0,5 div	12 él
	16	LP la Viste MARSEILLE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	0,5 div	12 él
	06	SEP Langevin MARTIGUES	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	0,5 div	15 él
	06	LP Lurçat MARTIGUES	2de T.en chaudr.indust	Techn. en Chaudr.Industr.	0,5 div	15 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	2de Equ.Tec.Energ.	T.Maint.Sys.E.Clim.	0,5 div	12 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	2de Interv.Patr.Bâti	Intervent*Patrim.Bâti	0,5 div	12 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	2de Gr.Oeuv.Bât.TP	T.Bât.Org.Réal.G.O.	0,5 div	12 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Part	0,5 (1g)	10 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Cycles	0,5 (1g)	10 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Ind	0,5 (1g)	10 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	2de Répar.Carross.	Rép.Carrosserie	0,5 (1g)	10 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	2de AMA Mét.Pierre	AMA Mét.Pierre	0,5 div	12 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	0,5 div	12 él
	06	LP Mongrand PORTdeBOUC	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	24 él
	06	LP Mongrand PORTdeBOUC	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	24 él
	06	LP Mongrand PORTde BOUC	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	1,0 div	24 él
	06	LP Mongrand PORTdeBOUC	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services (dt 0,5 S.E. anglais)	1,0 div	24 él
	06	LP Moulin PORT DE BOUC	2de Maint.Indust.	Maint.Equip.Ind.	1,0 div	24 él
	06	LP Moulin PORT DE BOUC	2de Maint.Nautique	Maint.Nautique	0,5 (1g)	10 él
	06	LP Moulin PORT DE BOUC	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Part	0,5 (1g)	10 él
	06	LP Moulin PORT DE BOUC	2de Répar.Carross.	Rép.Carrosserie	0,5 (2g)	16 él
	06	LP les Ferrages ST-CHAMAS	2de Mét.Mod.-vêtements	Mét.Mode - Vêtements	0,5 div	15 él
	12	LP Craponne SALON	2de Prod.Conc.Méc.	Tech. Usinage	1,0 div	30 él
	12	LP Craponne SALON	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	30 él
	12	LP Craponne SALON	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él
	12	LP Craponne SALON	2de T.en chaudr.indust	Techn. en Chaudr.Industr.	0,5 div	15 él
	12	LP Craponne SALON	2de Elect.Syst.Electr	SEN (SMI)	0,5 div	15 él
	12	LP Craponne SALON	2de Elect.Syst.Electr	EI.EEC	1,0 div	30 él
	12	LP Craponne SALON	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	1,0 div	30 él
	12	LP Craponne SALON	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	0,5 div	15 él
	05	SEP PMF VITROLLES	2de Aéronautique	Aéronautique	0,5 div	12 él
	05	SEP PMF VITROLLES	2de Maint.Indust.	Maint. Equip. Ind.	1,5 div	45 él
	05	SEP Monnet VITROLLES	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	0,5 div	15 él
	05	SEP Monnet VITROLLES	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	0,5 div	15 él

BACS PROFESSIONNELS 3 ANS (suite)						
Vaucluse	15	SEP APT	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	0,5 div	15 él
	15	SEP APT	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él
	15	SEP APT	2de Elect.Syst.Electr	SEN (0,5 Rx Tél+0,5 El. Ind.Emb.)	1,0 div	30 él
	13	LP Casarès AVIGNON	2de Esthét.Cosm.Parf	Esthét.Cosm.Parf.	0,5 div	15 él
	13	LP Casarès AVIGNON	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él
	13	LP Casarès AVIGNON	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	30 él
	13	LP Casarès AVIGNON	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	1,0 div	30 él
	13	LP Casarès AVIGNON	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	1,0 div	30 él
	13	LP Casarès AVIGNON	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	1,0 div	30 él
	13	LP R. Char AVIGNON	2de Mét.Mod.-vêtements	Mét.Mode - Vêtements	0,5 div	12 él
	13	LP Schuman AVIGNON	2de Maint.Indust.	Maint.Equip.Ind.	1,0 div	24 él
	13	LP Schuman AVIGNON	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Part	1,0 (3g)	24 él
	13	LP Schuman AVIGNON	2de Elect.Syst.Electr	El.EEC	1,5 div	36 él
	13	LP Schuman AVIGNON	2de Elect.Syst.Electr	SEN (0,5 AudioVisuel Multm + 1 AVProf)	1,5 div	36 él
	14	SEP Fabre CARPENTRAS	2de Cond.Pilot.S.Ind	PSPA	0,5 div	15 él
	14	SEP Fabre CARPENTRAS	2de Maint.Indust.	Maint.Equip.Ind.	0,5 div	15 él
	14	SEP Fabre CARPENTRAS	2de Elect.Syst.Electr	El.EEC	1,0 div	30 él
	14	SEP Fabre CARPENTRAS	2de Prod.Conc.Méc.	Tech. Usinage	0,5 div	24 él
	14	LP Hugo CARPENTRAS	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	30 él
	14	LP Hugo CARPENTRAS	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	1,0 div	30 él
14	LP Hugo CARPENTRAS	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	1,0 div	30 él	
14	LP Hugo CARPENTRAS	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	1,0 div	30 él	
15	LP Dumas CAVAILLON	2de Logist.Transp.	Expl. Transports	0,5 div	12 él	
15	LP Dumas CAVAILLON	2de Logist.Transp.	Logistique	1,0 div	24 él	
15	LP Dumas CAVAILLON	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Part	0,5 (2g)	20 él	
15	LP Dumas CAVAILLON	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Ind	0,5 (2g)	20 él	
15	LP Dumas CAVAILLON	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	0,5 div	15 él	
15	LP Dumas CAVAILLON	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	0,5 div	15 él	
15	LP Dumas CAVAILLON	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	1,0 div	30 él	
14	LP Argensol ORANGE	2de Répar.Carross.	Rép.Carrosserie	0,5 (2g)	16 él	
14	LP Argensol ORANGE	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Véh Part	0,5 (2g)	16 él	
14	LP Argensol ORANGE	2de Maint.Véh.Mat.	MVA Cycles	0,5 (1g)	8 él	
14	LP Argensol ORANGE	2de Maint.Indust.	Microtechniques	1,0 div	24 él	
14	LP Argensol ORANGE	2de Elect.Syst.Electr	SEN (0,5 El Ind Emb+0,5 Séc.Malv.Inc)	1,0 div	24 él	
14	LP Briand ORANGE	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	0,5 div	12 él	
14	LP Briand ORANGE	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	0,5 div	12 él	
14	LP Briand ORANGE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Commerce	1,0 div	24 él	
14	LP Briand ORANGE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services (S.E.anglais)	0,5 div	12 él	
14	LP Briand ORANGE	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Vente	0,5 div	12 él	
10	SEP PERTUIS	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	0,5 div	15 él	
10	SEP PERTUIS	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	0,5 div	15 él	
13	LP LE PONTET	2de Maint.Véh.Mat.	M.M.Agric. (1gr)	0,5 (1g)	10 él	
13	LP LE PONTET	2de Maint.Véh.Mat.	M.M. TP (2 gr)	0,5 (2g)	20 él	
13	LP LE PONTET	2de Mét.Bois Am.	Tech.Menuisier Agenceur	1,0 div	30 él	
13	LP LE PONTET	2de Gr.Oeuv.Bât.TP	TP (0,5)+TBORGO (0,5)	1,0 div	30 él	
13	LP LE PONTET	2de Et.Topo.Bât.TP	TEB (0,5 EE+ 0,5 AA)	1,0 div	30 él	
13	LP LE PONTET	2de Et.Topo.Bât.TP	Tech.Géom.Topo.	0,5 div	15 él	
13	LP LE PONTET	2de Finit°Ouvr.Bât.	Aménag.Finit° Bât.	0,5 div	15 él	
13	LP LE PONTET	2de Equ.Tec.Energ.	T.Maint.Syst.En.Clim.	1,0 div	30 él	
13	LP SORGUES	2de Mét.Rel.Client.Usagers	Services	1,0 div	30 él	
13	LP SORGUES	2de Elect.Syst.Electr	SEN (0,5 Rx Tél.+ 0,5 Electrode)	1,0 div	30 él	
14	LP Revoul VALREAS	2de Mét.Serv.Adm.	Comptabilité	1,0 div	24 él	
14	LP Revoul VALREAS	2de Mét.Serv.Adm.	Secrétariat	0,5 div	12 él	

182,5 div 5106 él

BEP						
	10	LP l'Etoile GARDANNE	SECBEP C.S.S.		1,0 div	30 él
					1,0 div	30 él
CAP						
AHP	01	LP Beau de Rochas DIGNE	1CAP2 M.M.:Mat.TP & Manut.		0,5 (1g)	10 él
	01	LP Beau de Rochas DIGNE	1CAP2 Fleuriste		(0,5) div	(12) él
	01	SEP P. Arène SISTERON	1CAP2 Couture Flou		0,5 div	15 él
Hautes Alpes	03	SEP Altitude BRIANCON	54CAP1 Agt Polyv. Restaur.		0,5 div	6 él
	03	SEP Altitude BRIANCON	54CAP1 Maçon		0,5 div	6 él
	03	LP EMBRUN	1CAP2 Constr. Bois		0,5 div	15 él
	03	LP EMBRUN	1CAP2 P.R.O. Elec		0,5 div	15 él
	04	LP P. Héraud GAP	1CAP2 MVA VP		0,5 (1g)	10 él
	04	LP P. Héraud GAP	1CAP2 MVA VI		0,5 (1g)	10 él
	04	LP Sévigné GAP	54CAP1 Maint.Hyg.Locaux.		0,5 div	15 él
	04	LP Sévigné GAP	1CAP2 Agt Polyv. Restaur.		0,5 div	12 él
	04	LP PMF VEYNES	1CAP2 Empl.Vente opt.B (PEC)		0,5 div	15 él
B du Rhône	11	LP Perdiguier ARLES	1CAP2 Ass.Tech.Mil.Fam.Coll.		0,5 div	15 él
	11	LP Privat ARLES	1CAP2 Répar. Carrosserie		0,5 (1g)	10 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	1CAP2 Agt Entr.Messag.		0,5 div	15 él
	09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	54CAP1 Agt Polyv. Restaur.		0,5 div	12 él
	09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	1CAP2 Cuisine		(0,5) div	(12) él
	09	LP Ampère MARSEILLE	1CAP2 Prép.Réal.Ouvr.Elect		1,0 div	30 él
	09	LP Brochier MARSEILLE	1CAP2 Maroquinerie		0,5 div	15 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	54CAP1 Inst. Sanit.		0,5 div	12 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	54CAP1 MVA VP		0,5 (2g)	16 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	1CAP2 Répar. Carrosserie		0,5 (2g)	16 él
08	LP Châtelier MARSEILLE	1CAP2 Peinture Carrosserie		0,5 (1g)	10 él	
08	LP Colbert MARSEILLE	1CAP2 Couture Flou		0,5 div	12 él	
17	SEP Diderot MARSEILLE	1CAP2 Froid & Clim.		0,5 div	12 él	
17	SEP Diderot MARSEILLE	1CAP2 Inst. Thermique		0,5 div	12 él	
17	SEP Diderot MARSEILLE	1CAP2 P.R.O. Elec		1,0 div	24 él	
17	SEP Diderot MARSEILLE	1CAP2 Menuis.Fabr. MMA		0,5 div	12 él	
16	LP Floride MARSEILLE	1CAP2 P.R.O. Elec		0,5 div	12 él	
16	LP Floride MARSEILLE	54CAP1 MVA VI		0,5 (1g)	10 él	
16	LP Floride MARSEILLE	1CAP2 Agt Entrep Messagerie		0,5 div	12 él	
08	SEP Hôtelier MLLE	1CAP2 Boulanger		0,5 div	12 él	
08	SEP Hôtelier MLLE	1CAP2 Pâtissier		0,5 div	12 él	
09	LP Jullian MARSEILLE	1CAP2 Agt Polyv. Restaur.		0,5 div	12 él	
08	LP Mistral MARSEILLE	1CAP2 Peinture Carrosserie		0,5 (1g)	10 él	
08	LP Mistral MARSEILLE	1CAP2 Répar. Carrosserie		0,5 (1g)	10 él	
08	LP Mistral MARSEILLE	1CAP2 MVA VP		1,0 (3g)	30 él	
08	LP Mistral MARSEILLE	54CAP1 MVA VP		0,5 (1g)	10 él	
16	LP la Viste MARSEILLE	1CAP2 Petite Enfance		0,5 div	12 él	
16	LP la Viste MARSEILLE	54CAP1 Maint. Hyg. Locaux		0,5 div	12 él	

Transformé en CAP tradit. au lieu de CAP Modal. Pédag. Adaptées

Transfo. en CAP Modal. Pédag. Adaptées au lieu de CAP tradit.

Transformé en CAP tradit. au lieu de CAP Modal. Pédag. Adaptées

CAP (suite)						
(B du Rhône)	06	LP Alpilles MIRAMAS	1CAP2 Inst. Thermique	0,5 div	12 él	
	06	LP Alpilles MIRAMAS	1CAP2 P.R.O. Elec	0,5 div	12 él	
	06	LP Alpilles MIRAMAS	1CAP2 MVA VP	0,5 (1g)	10 él	
	06	LP Alpilles MIRAMAS	54CAP1 Agt Entr.Messag.	(0,5) div	(12) él	
	06	LP Alpilles MIRAMAS	1CAP2 Menuis.Fabr. MMA	0,5 div	12 él	
	06	LP Mongrand PORT deBOUC	1CAP2 Agt Polyv. Restaur.	0,5 div	12 él	
	06	LP Mongrand PORT deBOUC	1CAP2 Couture Flou	0,5 div	12 él	
	06	LP Moulin PORT DE BOUC	1CAP2 Répar°entret.embar°plais.	0,5 (1g)	10 él	
	06	LP Moulin PORT DE BOUC	1CAP2 MVA VP	0,5 (1g)	10 él	
	12	LP Craponne SALON	1CAP2 Réalis°en chaudr.industr	0,5 div	15 él	
	06	LP les Ferrages ST-CHAMAS	1CAP2 Couture Flou	0,5 div	15 él	
	06	LP les Ferrages ST-CHAMAS	1CAP2 Agt Polyv. Restaur.	0,5 div	12 él	
	Vaucluse	05	SEP PMF VITROLLES	1CAP2 Méca.Cell.Aéron.	0,5 div	12 él
		13	LP Schuman AVIGNON	1CAP2 Répar.Carrosserie	0,5 (2g)	16 él
13		LP Schuman AVIGNON	1CAP2 MVA VP	0,5 (1g)	10 él	
13		LP Schuman AVIGNON	1CAP2 P.R.O. Elec	0,5 div	12 él	
14		LP Hugo CARPENTRAS	1CAP2 Pte Enfance	0,5 div	15 él	
15		LP Dumas CAVAILLON	1CAP2 Agt Entrep Messagerie	0,5 div	15 él	
14		LP Argensol ORANGE	1CAP2 MVA VP	0,5 (1g)	10 él	
14		LP Briand ORANGE	1CAP2 Agt Polyv. Restaur.	0,5 div	12 él	
13		LP LE PONTET	1CAP2 Maint.Mat. Agr.	0,5 (1g)	10 él	
13		LP LE PONTET	1CAP2 MVA VI	0,5 (1g)	10 él	
13		EREA VEDENE	1CAP2 Plâtrier Plaquiste	1,0 div	16 él	
				32,0 div	776 él	

*Transfo.en CAP Modal. Pédag.
Adaptées au lieu de CAP tradit.*

POST UPI					
	13	LP R. Char AVIGNON	Post UPI	1,0 div	10 él
3è DP6					
	12	LP Craponne SALON	3è DP6	-	- <i>Convention collège</i>
SECTIONS EUROPEENNES					
	11	LP Perdiguier ARLES	PREPRE BAC2 Restaurat°/Angl.	(1) div	(24) él
	05	LP Genevoix MARGNANE	2de BAC3 MSA compta+secrét./Angl.	(1) div	(30) él
	06	LP les Ferrages ST-CHAMAS	2de BAC3 MSA secrét./Angl.	(0,5) div	(15) él

Les Sections Européennes existant sur les BAC PROFESSIONNELS 2ans sont reconduites en Sections Européennes sur les BAC 3ans transformés, et n'apparaissent pas sur cette carte.

TOTAL	216,5 div.	5922 él.
--------------	-------------------	-----------------

BACS PROFESSIONNELS 2 ANS ET 1 AN

BAF		1 ^è années BAC2ans + ACQ :		
09	LP Ampère MARSEILLE	PREPRO MRIM	-0,5 div	-24 él
16	LP Calade MARSEILLE	ACQ BAC Services	-0,5 div	-12 él
16	LP Calade MARSEILLE	ACQ BAC Commerce	-0,5 div	-12 él
16	LP Estaque MARSEILLE	PREPRO Commerce	-0,5 div	-12 él
16	LP Floride MARSEILLE	PREPRO Logistique	-0,5 div	-12 él
16	LP Floride MARSEILLE	PREPRO Expl.Transp.	-0,5 div	-12 él
			-3,0 div.	-84 él.

FORMATION LYCEE

16	SGT Estaque MARSEILLE	Classe prépa. BTS	-1,0 div	-30 él
----	-----------------------	-------------------	-----------------	---------------

BEP

AHP		BEP		
01	SEP BARCELONNETTE	SECBEP Vente Act° March.	-0,5 div	-15 él
01	LP Beau de Rochas DIGNE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1 div	-30 él
01	LP Beau de Rochas DIGNE	SECBEP MVM:Maint.V.Mat.	-1 (3g)	-30 él
01	LP Beau de Rochas DIGNE	SECBEP Tx Publics	-0,5 div	-15 él
01	LP Beau de Rochas DIGNE	SECBEP Tech. IST	-0,5 div	-15 él
01	SEP David Neel DIGNE	SECBEP Mét. Compta.	-1 div	-30 él
02	LP M. Bret MANOSQUE	SECBEP Carrosserie	-0,5 (1g)	-10 él
02	LP M. Bret MANOSQUE	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-30 él
02	LP M. Bret MANOSQUE	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
02	LP M. Bret MANOSQUE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
02	LP M. Bret MANOSQUE	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
02	LP M. Bret MANOSQUE	ACQ BEP Vente Act° March.	-0,5 div	-15 él
02	LP M. Bret MANOSQUE	SECBEP MVM VP	-1,0 (3g)	-30 él
02	SEP les Iscles MANOSQUE	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-1,0 div	-30 él
01	SEP P. Arène SISTERON	SECBEP Mét. Mode	-0,5 div	-15 él
01	SEP P. Arène SISTERON	SECBEP Mét. Compta.	-0,5 div	-24 él
Hautes Alpes				
03	SEP Altitude BRIANCON	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-0,5 div	-15 él
03	LP EMBRUN	SECBEP Mét. Bois	-0,5 div	-15 él
03	LP EMBRUN	SECBEP Mét. Bois et Ski	-0,5 div	-15 él
03	LP EMBRUN	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-24 él
03	LP EMBRUN	SECBEP Mét. Electrot. et Ski	-0,5 div	-15 él
04	LP P. Héraud GAP	SECBEP Tech. Archit.Habit.	-1,0 div	-30 él
04	LP P. Héraud GAP	SECBEP MVM VP	-1,0 (3g)	-30 él
04	LP P. Héraud GAP	SECBEP MVM VI	-0,5 (2g)	-20 él
04	LP Sévigné GAP	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
04	LP Sévigné GAP	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
04	LP Sévigné GAP	ACQ BEP Vente Act° March.	-0,5 div	-15 él
04	LP Sévigné GAP	SECBEP BIO ATA	-1,0 div	-24 él
04	LP PMF VEYNES	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-24 él
04	LP PMF VEYNES	SECBEP SEID	-1,0 div	-24 él
04	LP PMF VEYNES	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-24 él
04	LP PMF VEYNES	SECBEP Mét. Compta.	-0,5 div	-12 él
04	LP PMF VEYNES	SECBEP Mét. Secrétariat	-0,5 div	-12 él

BEP (suite)					
B du Rhône	10	LP Gambetta AIX	SECBEP Vente Act° March.	-2,0 div	-60 él
	10	LP Gambetta AIX	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
	10	LP Gambetta AIX	ACQ BEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
	10	LP Vauvenargues AIX	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-2,0 div	-60 él
	10	LP Vauvenargues AIX	SECBEP T.Mét.Verre M.S.	-0,5 div	-15 él
	10	LP Vauvenargues AIX	SECBEP Mét. Bois	-1,0 div	-30 él
	10	LP Vauvenargues AIX	SECBEP ROC SM	-0,5 div	-15 él
	10	LP Vauvenargues AIX	SECBEP Tech.Arch.Habit.	-0,5 div	-15 él
	10	LP Vauvenargues AIX	SECBEP Tech.Gr.Oeuvr.Bât.	-0,5 div	-15 él
	10	LP Zola AIX	SECBEP Mét. Compta.	-2,0 div	-60 él
	10	LP Zola AIX	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
	10	LP Zola AIX	ACQ BEP Mét. Compta.	-0,5 div	-15 él
	11	LP Perdiguier ARLES	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
	11	LP Perdiguier ARLES	ACQ BEP Vente Act° March.	-0,5 div	-15 él
	11	LP Perdiguier ARLES	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
	11	LP Perdiguier ARLES	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
	11	LP Perdiguier ARLES	SECBEP BIO ATA	-0,5 div	-12 él
	11	LP Privat ARLES	SECBEP Carrosserie	-0,5 (2g)	-20 él
	11	LP Privat ARLES	SECBEP Réal.Ouv.Ch.S.M.	-0,5 div	-15 él
	11	LP Privat ARLES	SECBEP Mét. Electrot.	-0,5 div	-15 él
	11	LP Privat ARLES	SECBEP Mét. Electrot.	-0,5 div	-15 él
	11	LP Privat ARLES	SECBEP T.Froid Cond.Air	-1,0 div	-30 él
	11	LP Privat ARLES	SECBEP MVM Tract.Mat.Ag	-0,5 (1g)	-10 él
	11	LP Privat ARLES	SECBEP MVM VP	-0,5 (2g)	-20 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	SECBEP Tech. I.S.T.	-0,5 div	-15 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	SECBEP ROC SM	-0,5 div	-15 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	SECBEP Logistique Comm.	-0,5 div	-15 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	SECBEP Vente Act° March.	-0,5 div	-15 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	ACQ BEP Vente Act° March.	-0,5 div	-15 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
	09	LP Eiffel AUBAGNE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
	10	LP l'Etoile GARDANNE	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
	10	LP l'Etoile GARDANNE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
	10	LP l'Etoile GARDANNE	SECBEP MMIC	-0,5 div	-15 él
	10	LP l'Etoile GARDANNE	SECBEP BIO ATA	-0,5 div	-12 él
	06	LP Latécoère ISTRES	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-30 él
	06	LP Latécoère ISTRES	SECBEP Mét. Electrot.	-0,5 div	-15 él
	06	LP Latécoère ISTRES	ACQ BEP Mét. Electrot.	-0,5 div	-15 él
	06	LP Latécoère ISTRES	SECBEP MIP ICBTE	-1,0 div	-24 él
	06	LP Latécoère ISTRES	SECBEP MIP ICBTE	-1,0 div	-24 él
	06	LP Latécoère ISTRES	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-1,5 div	-45 él
	06	LP Latécoère ISTRES	SECBEP Mét.Pr.Méc.Info.	-1,0 div	-30 él
09	SEP Lumière LA CIOTAT	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él	
09	SEP Lumière LA CIOTAT	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él	
09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-30 él	
09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	SECBEP Mét. Electrot.	-0,5 div	-15 él	
09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	SECBEP Syst.Elec.Ind.Do.	-0,5 div	-15 él	
09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él	

BEP (suite)					
(B du Rhône)	09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	SECBEP BIO Serv. ATA	-0,5 div	-12 él
	09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	SECBEP Mét.Hyg.Propr.Env.	-0,5 div	-15 él
	05	LP Blériot MARIGNANE	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-1,0 div	-30 él
	05	LP Blériot MARIGNANE	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-30 él
	05	LP Blériot MARIGNANE	SECBEP ROC SM	-0,5 div	-15 él
	05	LP Genevoix MARIGNANE	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
	05	LP Genevoix MARIGNANE	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
	05	LP Genevoix MARIGNANE	SECBEP Mét. Compta.	-1,5 div	-45 él
	05	LP Genevoix MARIGNANE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
	05	LP Genevoix MARIGNANE	SECBEP Mét. Secrétariat	-0,5 div	-15 él
	09	LP Ampère MARSEILLE	SECBEP Tech.Fr.Cond.Air	-1,0 div	-30 él
	09	LP Ampère MARSEILLE	ACQ BEP Tech.Fr.Cond.Air	-0,5 div	-15 él
	09	LP Ampère MARSEILLE	SECBEP Mét. Electrot.	-2,0 div	-60 él
	09	LP Ampère MARSEILLE	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-30 él
	09	LP Ampère MARSEILLE	SECBEP Sys.El.Ind.Dom.	-1,0 div	-30 él
	09	LP Ampère MARSEILLE	ACQ BEP Sys.El.Ind.Dom.	-0,5 div	-15 él
	09	LP Brochier MARSEILLE	SECBEP Mét.Mode Ind.Co.	-1,0 div	-30 él
	09	LP Brochier MARSEILLE	SECBEP Mét.Mode Ind.Co.	-0,5 div	-15 él
	09	LP Brochier MARSEILLE	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
	09	LP Brochier MARSEILLE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
	09	LP Brochier MARSEILLE	ACQ BEP Mét. Compta.	-0,5 div	-15 él
	09	LP Brochier MARSEILLE	ACQ BEP Mét. Secrétariat	-0,5 div	-15 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	SECBEP Tech. I.S.T.	-0,5 div	-12 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	SECBEP Tech. I.S.T.	-0,5 div	-12 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	SECBEP Tech.Archit.Habitat	-0,5 div	-12 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	SECBEP Tech.Géom.Topo.	-0,5 div	-12 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	SECBEP Travaux Publics	-0,5 div	-12 él
	09	LP Caillié MARSEILLE	SECBEP Tech.Gr.Oeuv.Bât.	-0,5 div	-12 él
	16	LP Calade MARSEILLE	SECBEP Mét. Secrétariat	-2,0 div	-48 él
	16	LP Calade MARSEILLE	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-24 él
	16	LP Calade MARSEILLE	SECBEP Mét.Mode Ind.Co.	-1,0 div	-24 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-0,5 div	-12 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-24 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	SECBEP MIP ICBTE	-1,5 div	-36 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	SECBEP MVM Motocycles	-0,5 (1g)	-10 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	SECBEP MVM VP	-1,0 (3g)	-24 él
	08	LP Châtelier MARSEILLE	SECBEP Carrosserie	-1,0 (3g)	-24 él
	08	LP Colbert MARSEILLE	SECBEP Mét.Mode Ind.Co.	-1,0 div	-24 él
	08	LP Colbert MARSEILLE	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-24 él
	08	LP Colbert MARSEILLE	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-24 él
	08	LP Colbert MARSEILLE	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-24 él
	08	LP Colbert MARSEILLE	SECBEP Mét. Secrétariat	-2,0 div	-48 él
08	LP Colbert MARSEILLE	SECBEP BIO ATA	-0,5 div	-12 él	
17	SEP Diderot MARSEILLE	SECBEP Tech.Froid Cond.Air	-1,0 div	-24 él	
17	SEP Diderot MARSEILLE	SECBEP Tech. I.S.T.	-1,0 div	-24 él	
17	SEP Diderot MARSEILLE	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-24 él	
17	SEP Diderot MARSEILLE	SECBEP Mét. Bois	-1,0 div	-24 él	
17	SEP Diderot MARSEILLE	SECBEP Tech.Archit.Habitat	-1,0 div	-24 él	
17	SEP Diderot MARSEILLE	SECBEP Tech.Gr.Oeuvr.Bât.	-0,5 div	-12 él	
16	LP Estaque MARSEILLE	SECBEP MVA Bateaux	-0,5 (2g)	-20 él	
16	LP Estaque MARSEILLE	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-24 él	

BEP (suite)					
(B du Rhône)	16	LP Floride MARSEILLE	SECBEP MVM VI	-1,0 (3g)	-24 él
	16	LP Floride MARSEILLE	SECBEP MVM VI	-0,5 (1g)	-8 él
	16	LP Floride MARSEILLE	SECBEP Logistique Comm.	-1,0 div	-24 él
	16	LP Floride MARSEILLE	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-24 él
	08	SEP Hôtelier MLLE	SECBEP Alimentation	-0,5 div	-12 él
	08	SEP Hôtelier MLLE	SECBEP Alimentation	-1,0 div	-24 él
	09	LP Jullian MARSEILLE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-24 él
	09	LP Jullian MARSEILLE	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-24 él
	09	LP Jullian MARSEILLE	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-24 él
	09	LP Jullian MARSEILLE	SECBEP BIO ATA	-0,5 div	-12 él
	08	LP Leau MARSEILLE	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
	08	LP Leau MARSEILLE	ACQ BEP Vente Act° March.	-0,5 div	-15 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-28 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-28 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	SECBEP Carrosserie	-0,5 (1g)	-10 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	SECBEP Carrosserie	-0,5 (2g)	-20 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	SECBEP MVM VP	-1,0 (3g)	-30 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	SECBEP MVM VP	-2,0 (6g)	-60 él
	08	LP Mistral MARSEILLE	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-28 él
	17	LP B. Pascal MARSEILLE	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
	17	LP B. Pascal MARSEILLE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
	17	LP B. Pascal MARSEILLE	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-0,5 div	-15 él
	17	LP B. Pascal MARSEILLE	SECBEP Mét.Pr.Méc.Info	-0,5 div	-15 él
	09	SEP Perrin MARSEILLE	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-1,0 div	-30 él
	09	SEP Perrin MARSEILLE	SECBEP Plasturgie	-0,5 div	-15 él
	08	LP Poinso Chapuis MLLE	SECBEP MVA Bateaux	-1,0 (3g)	-30 él
	08	LP Vinci MARSEILLE	SECBEP Mét.Pr.Méc.Info	-1,0 div	-30 él
	08	LP Vinci MARSEILLE	SECBEP Mét.Com.Ind.Gr.	-1,0 div	-26 él
	16	LP la Viste MARSEILLE	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-24 él
	16	LP la Viste MARSEILLE	ACQ BEP Vente Act° March.	-0,5 div	-12 él
	16	LP la Viste MARSEILLE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-24 él
	16	LP la Viste MARSEILLE	SECBEP BIO Services ATA	-0,5 div	-12 él
	16	LP la Viste MARSEILLE	SECBEP Mét.Hyg.Propr.Env.	-0,5 div	-12 él
	06	SEP Langevin MARTIGUES	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-30 él
	06	LP Lurçat MARTIGUES	SECBEP T.Mét.Verre M.S.	-0,5 div	-15 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	SECBEP Tech. I.S.T.	-1,0 div	-24 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	SECBEP Tech.Gr.Oeuv.Bât.	-0,5 div	-12 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	SECBEP Mét. Bois	-0,5 div	-12 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	SECBEP MVM VP	-1,0 (3g)	-24 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	SECBEP MVM VI	-0,5 (1g)	-10 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	SECBEP MVM Motocycles	-0,5 (2g)	-16 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	SECBEP Carrosserie	-0,5 (1g)	-10 él
	06	LP Alpilles MIRAMAS	SECBEP Mét. Electrot.	-0,5 div	-15 él
	06	LP Mongrand PORTdeBOUC	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,5 div	-36 él
06	LP Mongrand PORTde BOUC	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-24 él	
06	LP Mongrand PORT deBOUC	ACQ BEP Compta.	-0,5 div	-12 él	
06	LP Mongrand PORTdeBOUC	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-24 él	
06	LP Mongrand PORTdeBOUC	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-24 él	
06	LP Mongrand PORT deBOUC	ACQ BEP Vente Act° March.	-0,5 div	-12 él	
06	LP Mongrand PORT deBOUC	SECBEP Mét.Mode Ind.Co.	-0,5 div	-12 él	
06	LP Mongrand PORT deBOUC	SECBEP BIO Serv. ATA	-0,5 div	-12 él	
06	LP Moulin PORT DE BOUC	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-1,0 div	-24 él	
06	LP Moulin PORT DE BOUC	SECBEP Carrosserie	-0,5 (2g)	-16 él	
06	LP Moulin PORT DE BOUC	SECBEP MVA Bateaux	-0,5 (2g)	-16 él	

BEP (suite)					
(B du Rhône)	06	LP Moulin PORT DE BOUC	SECBEP MVM VP	-0,5 (2g)	-16 él
	06	LP les Ferrages ST-CHAMAS	SECBEP Mét.Mode Ind.Co.	-0,5 div	-15 él
	06	LP les Ferrages ST-CHAMAS	SECBEP Mét.Mode Ind.Co.	-0,5 div	-15 él
	06	LP les Ferrages ST-CHAMAS	SECBEP BIO ATA	-1,0 div	-24 él
	12	LP Craponne SALON	SECBEP MPMI	-1,0 div	-30 él
	12	LP Craponne SALON	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
	12	LP Craponne SALON	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
	12	LP Craponne SALON	SECBEP SEID	-1,0 div	-30 él
	12	LP Craponne SALON	SECBEP ROC SM	-1,0 div	-30 él
	12	LP Craponne SALON	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-30 él
	12	LP Craponne SALON	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
	12	LP Craponne SALON	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
	05	SEP PMF VITROLLES	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-1,5 div	-45 él
	05	SEP Monnet VITROLLES	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
Vaucluse	15	SEP APT	SECBEP Mét. Compta.	-0,5 div	-24 él
	15	SEP APT	SECBEP Mét. Secrétariat	-0,5 div	-15 él
	15	SEP APT	SECBEP Mét. Secrétariat	-0,5 div	-15 él
	15	SEP APT	SECBEP Sys.El.Ind.Do.	-0,5 div	-24 él
	13	LP Casarès AVIGNON	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
	13	LP Casarès AVIGNON	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
	13	LP Casarès AVIGNON	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
	13	LP Casarès AVIGNON	SECBEP Vente Act° March.	-2,0 div	-60 él
	13	LP Casarès AVIGNON	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
	13	LP R. Char AVIGNON	SECBEP Mét.Mode Ind.Co.	-0,5 div	-12 él
	13	LP R. Char AVIGNON	SECBEP Mét.Mode Ind.Co.	-0,5 div	-12 él
	13	LP Schuman AVIGNON	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-1,0 div	-24 él
	13	LP Schuman AVIGNON	SECBEP MVM VP	-1,0 (3g)	-24 él
	13	LP Schuman AVIGNON	SECBEP Carrosserie	-1,0 (3g)	-24 él
	13	LP Schuman AVIGNON	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-24 él
	13	LP Schuman AVIGNON	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-24 él
	13	LP Schuman AVIGNON	SECBEP Sys.El.Ind.Do.	-2,0 div	-48 él
	14	SEP Fabre CARPENTRAS	SECBEP Maint.Equip.Ind.	-1,0 div	-30 él
	14	SEP Fabre CARPENTRAS	SECBEP Mét.Pr.Méc.Info.	-1,0 div	-30 él
	14	SEP Fabre CARPENTRAS	SECBEP Mét. Electrot.	-1,0 div	-30 él
	14	LP Hugo CARPENTRAS	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
	14	LP Hugo CARPENTRAS	SECBEP Mét. Compta.	-0,5 div	-15 él
	14	LP Hugo CARPENTRAS	SECBEP Mét. Secrétariat	-0,5 div	-15 él
	14	LP Hugo CARPENTRAS	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
	14	LP Hugo CARPENTRAS	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
	14	LP Hugo CARPENTRAS	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
	15	LP Dumas CAVAILLON	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él
	15	LP Dumas CAVAILLON	SECBEP Logistique Commerce	-1,0 div	-30 él
	15	LP Dumas CAVAILLON	SECBEP MVM VP	-0,5 (2g)	-20 él
	15	LP Dumas CAVAILLON	SECBEP MVM VI	-0,5 (2g)	-20 él
	15	LP Dumas CAVAILLON	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-30 él
	15	LP Dumas CAVAILLON	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-30 él
15	LP Dumas CAVAILLON	SECBEP BIO Serv. ATA	-0,5 div	-12 él	
14	LP Argensol ORANGE	SECBEP Carrosserie	-0,5 (2g)	-16 él	
14	LP Argensol ORANGE	SECBEP MVM VP	-1,0 (3g)	-24 él	
14	LP Argensol ORANGE	SECBEP MVM Motocycles	-0,5 (1g)	-8 él	
14	LP Argensol ORANGE	SECBEP Sys.El.Ind.Do.	-1,0 div	-24 él	
14	LP Argensol ORANGE	SECBEP Mét.Pr.Méc.Info.	-1,0 div	-24 él	

BEP (suite)						
(Vaucluse)	14	LP Briand ORANGE	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-24 él	
	14	LP Briand ORANGE	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-24 él	
	14	LP Briand ORANGE	SECBEP Vente Act° March.	-1,0 div	-24 él	
	14	LP Briand ORANGE	SECBEP BIO Serv. ATA	-0,5 div	-12 él	
	10	SEP PERTUIS	SECBEP Mét. Compta.	-0,5 div	-24 él	
	10	SEP PERTUIS	SECBEP Mét. Secrétariat	-0,5 div	-24 él	
	13	LP LE PONTET	SECBEP MVM Tract.Mat.Ag.	-0,5 (2g)	-20 él	
	13	LP LE PONTET	SECBEP MVM VI	-0,5 (2g)	-20 él	
	13	LP LE PONTET	SECBEP MVM Mat.TP	-0,5 (1g)	-10 él	
	13	LP LE PONTET	SECBEP Travaux Publics	-0,5 div	-15 él	
	13	LP LE PONTET	SECBEP Mét. Bois	-1,0 div	-30 él	
	13	LP LE PONTET	SECBEP Tech.Géom.Topo.	-0,5 div	-15 él	
	13	LP LE PONTET	SECBEP Tech.Archit.Habitat	-1,0 div	-30 él	
	13	LP LE PONTET	SECBEP Finitions	-0,5 div	-15 él	
	13	LP LE PONTET	SECBEP Tech.Gr.Oeuv.Bât.	-0,5 div	-15 él	
	13	LP LE PONTET	SECBEP Tech. I.S.T.	-1,0 div	-30 él	
	13	LP SORGUES	ACQ BEP Vente Act° March.	-1,0 div	-30 él	
	13	LP SORGUES	SECBEP Sys.EI.Ind.Dom.	-1,0 div	-30 él	
	14	LP Revoul VALREAS	SECBEP Mét. Compta.	-1,0 div	-24 él	
	14	LP Revoul VALREAS	SECBEP Mét. Secrétariat	-1,0 div	-24 él	
				-214,5 div	-6024 él	
CAP						
AHP	01	LP Beau de Rochas DIGNE	54CAP1 Fleuriste	(-0,5) div	(-12) él	<i>Transform°.en CAP tradit. au lieu de CAP Modal.Pédag.Adaptées</i>
Hautes Alpes	03	LP EMBRUN	1CAP2 Charpentier Bois	-0,5 div	-15 él	
B du Rhône	16	LP Estaque MARSEILLE	54CAP1 Livreur	-0,5 div	-12 él	
	16	LP Estaque MARSEILLE	54CAP1 Maint.Bat.Coll.	-0,5 div	-12 él	
	08	SEP Hôtelier MARSEILLE	1CAP2 Serv.Hôteliers	-0,5 div	-12 él	
	17	LP B. Pascal MARSEILLE	1CAP2 Photographe	-0,5 div	-15 él	
	08	LP Poinso-Chapuis MLLE	1CAP2 Tap.Ameubl.Siège	-0,5 div	-15 él	
	09	SEP Méditerranée LA CIOTAT	54CAP1 Cuisine	(0,5) div	(12) él	<i>Transform°.en CAP tradit. au lieu de CAP Modal.Pédag.Adaptées</i>
	06	LP Alpilles MIRAMAS	1CAP2 Métier Pierre	-0,5 div	-12 él	
	06	LP Alpilles MIRAMAS	1CAP2 Agt Entr.Messag.	(-0,5) div	(-12) él	<i>Transfo.en CAP Modal. Pédag. Adaptées au lieu de CAP tradit.</i>
	05	SEP PMF VITROLLES	1CAP2 Maint.Syst.Aéronefs	-0,5 div	-12 él	
	05	SEP PMF VITROLLES	1CAP2 Maint.Syst.Aéronefs	-0,5 div	-12 él	
Vaucluse	13	LP Casarès AVIGNON	1CAP2 Esthét.Cosm.Parf.	-0,5 div	-15 él	
	13	EREA VEDENE	1CAP2 Maint.Bat.Coll.	-1 div	-16 él	
				-6,0 div	-148 él	
TOTAL				-224,5 div.	-6286 él.	

BILAN OUVERTURES FERMETURES ⇄ -8,0 div. -364 él.

**EVOLUTION DE LA CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES
DANS LES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT A LA RENTREE 2009**

OUVERTURE DE FORMATIONS

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EN 3 ANS

LP PR Brises Lames (Martigues)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro vente	1 div.	36 él.
LP PR Brises Lames (Martigues)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro secrétariat (+ bac pro comptabilité ouvert en 2008)	2 div.	54 él.
LP PR Célony (Aix-en-Provence)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro commerce	1 div.	30 él.
LP PR Charles Péguy (Marseille)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro commerce	1 div.	24 él.
LP PR Charles Péguy (Marseille)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro secrétariat (+ bac pro comptabilité ouvert en 2008)	1,5 div.	42 él.
LP PR Charlotte Grawitz (Marseille)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro commerce et bac pro services accueil assistance conseil	1 div.	30 él.
LP PR Don Bosco (Marseille)	Seconde professionnelle électrotechnique et systèmes électroniques : bac pro électrotechnique et équipements communicants (+ bac pro SEN ouvert en 2008)	2 div.	60 él.
LP PR Don Bosco (Marseille)	Seconde professionnelle industries graphiques : bac pro production graphique et bac pro production imprimée	1 div.	30 él.
LP PR Don Bosco (Marseille)	Seconde professionnelle maintenance industrielle : bac pro maintenance des équipements industriels	1/2 div.	12 él.
LP PR Don Bosco (Marseille)	Seconde professionnelle production conception mécanique : bac pro technicien d'usinage	1/2 div.	12 él.
LP PR Ecole Libre des Métiers (Marseille)	Seconde professionnelle électrotechnique et systèmes électroniques : bac pro électrotechnique et équipements communicants (+ bac pro SEN ouvert en 2008)	2 div.	54 él.
LP PR Ecole Libre des Métiers (Marseille)	Seconde professionnelle maintenance industrielle : bac pro maintenance des équipements industriels	1/2 div.	15 él.
LP PR Edmond Rostand (Marseille)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro secrétariat (+ bac pro comptabilité ouvert en 2008)	2 div.	54 él.
LP PR Henri Leroy (Port-St-Louis-du-Rhône)	Seconde professionnelle logistique et transport : bac pro logistique	1/2 div.	9 él.
LP PR Henri Leroy (Port-St-Louis-du-Rhône)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro comptabilité	1/2 div.	9 él.
LP PR Jacques Raynaud (Marseille)	Seconde professionnelle équipement technique énergie : bac pro technicien du froid et du conditionnement de l'air	1/2 div.	15 él.
LP PR Jeanne d'Arc (Arles)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro commerce et bac pro services de proximité et vie locale	1 div.	36 él.
LP PR Jeanne d'Arc (Arles)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro secrétariat	1/2 div.	18 él.
LP PR La Cabucelle (Marseille)	Seconde professionnelle artisanat et métiers d'art : bac pro enseigne et signalétique	1/2 div.	15 él.
LP PR La Cabucelle (Marseille)	Seconde professionnelle maintenance industrielle : bac pro maintenance des équipements industriels	1/2 div.	15 él.
LP PR La Cabucelle (Marseille)	Seconde professionnelle métiers du bois et de l'ameublement : bac pro technicien menuisier agenceur	1/2 div.	15 él.
LP PR La Vigie (Marseille)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro comptabilité et bac pro secrétariat	1 div.	36 él.
LP PR Le Rocher (Salon-de-Provence)	Seconde professionnelle production conception mécanique : bac pro étude et définition de produits industriels	1/2 div.	15 él.
LP PR Marie Gasquet (Marseille)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro vente	1 div.	30 él.
LP PR ORT Bramson (Marseille)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro commerce	1/2 div.	18 él.
LP PR ORT Bramson (Marseille)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro comptabilité	1/2 div.	18 él.
LP PR Pastré Grande Bastide (Marseille)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro services de proximité et vie locale	1/2 div.	18 él.
LP PR Poutrain (Chabottes)	Seconde professionnelle électrotechnique et systèmes électroniques : bac pro systèmes électroniques numériques	1/2 div.	10 él.
LP PR Poutrain (Chabottes)	Seconde professionnelle équipement technique énergie : bac pro technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	1/2 div.	10 él.
LP PR Poutrain (Chabottes)	Seconde professionnelle métiers du bois et de l'ameublement : bac pro technicien menuisier agenceur	1/2 div.	15 él.
LP PR Sacré Coeur (Digne-les-Bains)	Seconde professionnelle logistique et transport : bac pro logistique	1/2 div.	15 él.
LP PR Saint Eloi (Aix-en-Provence)	Seconde professionnelle électrotechnique et systèmes électroniques : bac pro électrotechnique et équipements communicants (+ bac pro SEN ouvert en 2008)	3 div.	78 él.
LP PR Saint Eloi (Aix-en-Provence)	Seconde professionnelle maintenance industrielle : bac pro maintenance des équipements industriels	1 div.	24 él.
LP PR Saint Henri (Marseille)	Seconde professionnelle électrotechnique et systèmes électroniques : bac pro électrotechnique et équipements communicants (+ bac pro SEN ouvert en 2008)	1 div.	20 él.
LP PR Saint Henri (Marseille)	Seconde professionnelle gros oeuvre du bâtiment : bac pro technicien du bâtiment - organisation et réalisation du gros oeuvre	1/2 div.	15 él.

LP PR Saint Jean Baptiste de la Salle (Avignon)	Seconde professionnelle électrotechnique et systèmes électroniques : bac pro électrotechnique et équipements communicants et bac pro systèmes électroniques numériques	2 div.	60 él.
LP PR Saint Louis (Marseille)	Seconde professionnelle métiers de la mode : bac pro métiers de la mode et des industries connexes	1/2 div.	15 él.
LP PR Saint Louis (Marseille)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro vente, bac pro commerce et bac pro services accueil assistance conseils	1 div.	30 él.
LP PR Saint Louis (Marseille)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro secrétariat (+ bac pro comptabilité ouvert en 2008)	2 div.	60 él.
LP PR Saint Michel (Marseille)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro services accueil assistance conseil	1 div.	24 él.
LP PR Saint Michel (Marseille)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro secrétariat (+ bac pro comptabilité ouvert en 2008)	1,5 div.	42 él.
LP PR Saint Vincent de Paul (Marseille)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro secrétariat (+ bac pro comptabilité ouvert en 2008)	1,5 div.	42 él.
LP PR Sainte Marie (Aix-en-Provence)	Seconde professionnelle logistique et transport : bac pro exploitation des transports	1/2 div.	18 él.
LP PR Sainte Marie (Aix-en-Provence)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro comptabilité (+ bac pro secrétariat ouvert en 2008)	1,5 div.	42 él.
LP PR Sainte Elisabeth (Septèmes)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro commerce et bac pro vente	2 div.	54 él.
LP PR Sainte Elisabeth (Septèmes)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro secrétariat et bac pro comptabilité	1 div.	24 él.
LP PR Vincent de Paul (Avignon)	Seconde professionnelle métiers de la mode : bac pro métiers de la mode et des industries connexes	1/2 div.	15 él.
LP PR Vincent de Paul (Avignon)	Seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro vente et bac pro commerce	2 div.	64 él.
LP PR Vincent de Paul (Avignon)	Seconde professionnelle métiers des services administratifs : bac pro comptabilité et bac pro secrétariat	3 div.	96 él.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

LP PR Brises Lames (Martigues)	1CAP2 employé de vente B	1/2 div.	18 él.
LP PR Célony (Aix-en-Provence)	1CAP2 petite enfance	1/2 div.	12 él.
LP PR Don Bosco (Marseille)	1CAP2 préparation et réalisation d'ouvrages électriques	1 div.	30 él.
LP PR Henri Leroy (Port-St-Louis-du-Rhône)	1CAP2 petite enfance	1/2 div.	15 él.
LP PR Jacques Raynaud (Marseille)	1CAP2 froid et climatisation	1/2 div.	15 él.
LP PR La Vigie (Marseille)	1CAP2 cuisine	1/2 div.	12 él.
LP PR La Vigie (Marseille)	1CAP2 maintenance hygiène locaux	1 div.	18 él.
LP PR Poutrain (Chabottes)	1CAP2 installateur sanitaire	1/2 div.	15 él.
LP PR Sacré Coeur (Digne-les-Bains)	1CAP2 agent entreposage messagerie	1/2 div.	15 él.
LP PR Saint Louis (Marseille)	1CAP2 employé de vente B	1/2 div.	18 él.
LP PR Saint Vincent de Paul (Marseille)	1CAP2 employé de vente B	1/2 div.	18 él.
LP PR Sainte Elisabeth (Septèmes)	1CAP2 cuisine	1/2 div.	12 él.
LP PR Sainte Elisabeth (Septèmes)	1CAP2 restaurant	1/2 div.	12 él.
LP PR Vincent de Paul (Avignon)	1CAP2 employé de vente B	1/2 div.	18 él.
LP PR Vincent de Paul (Avignon)	1CAP2 tailleur dame	1/2 div.	15 él.

POST UPI PROFESSIONNELLE

LP PR Don Bosco (Marseille)	Post UPI pour déficients auditifs	1 div.	10 él.
-----------------------------	-----------------------------------	--------	--------

SECTIONS EUROPEENNES

LP PR Célony (Aix-en-Provence)	Section européenne anglais en seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro commerce	(1 div.)	(30 él.)
LP PR Don Bosco (Marseille)	Section européenne anglais en PREPRO artisanat et métiers d'arts : enseigne et décors	(1/2 div.)	(15 él.)
LP PR Sainte Elisabeth (Septèmes)	Section européenne anglais en seconde professionnelle métiers de la relation aux clients et usagers : bac pro commerce et bac pro vente	(1,5 div.)	(54 él.)

FERMETURE DE FORMATIONS

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EN 2 ANS

LP PR Charlotte Grawitz (Marseille)	PREPRO service accueil assistance conseil	1/2 div.	18 él.
LP PR Jeanne d'Arc (Arles)	PREPRO services de proximité et vie locale	1/2 div.	18 él.
LP PR La Cabucelle (Marseille)	PREPRO AMA enseigne et signalétique	1/2 div.	15 él.
LP PR Le Rocher (Salon-de-Provence)	PREPRO étude définition produits industriels	1/2 div.	15 él.
LP PR Sainte Marie (Aix-en-Provence)	PREPRO comptabilité	1 div.	24 él.
LP PR Sainte Marie (Aix-en-Provence)	PREPRO exploitation des transports	1/2 div.	12 él.

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

LP PR Charles Péguy (Marseille)	SECBEP secrétariat	1 div.	24 él.
LP PR Charlotte Grawitz (Marseille)	SECBEP secrétariat	1/2 div.	18 él.
LP PR Don Bosco (Marseille)	SECBEP métiers de la production mécanique informatisée	1/2 div.	15 él.
LP PR Henri Leroy (Port-St-Louis-du-Rhône)	SECBEP comptabilité	1/2 div.	18 él.
LP PR La Cabucelle (Marseille)	SECBEP maintenance des équipements industriels	1/2 div.	15 él.
LP PR La Cabucelle (Marseille)	SECBEP métiers du bois	1/2 div.	15 él.
LP PR La Vigie (Marseille)	SECBEP comptabilité	1/2 div.	18 él.
LP PR La Vigie (Marseille)	SECBEP maintenance et hygiène des locaux	1 div.	24 él.
LP PR La Vigie (Marseille)	SECBEP secrétariat	1/2 div.	18 él.

LP PR ORT Bramson (Marseille)	SECBEP comptabilité	1/2 div.	18 él.
LP PR ORT Bramson (Marseille)	SECBEP vente action marchande	1/2 div.	18 él.
LP PR Pastré Grande Bastide (Marseille)	SECBEP bioservices	1 div.	24 él.
LP PR Poutrain (Chabottes)	SECBEP métiers du bois	1/2 div.	12 él.
LP PR Poutrain (Chabottes)	SECBEP technicien en installations sanitaires et thermiques	1/2 div.	12 él.
LP PR Sacré Coeur (Digne-les-Bains)	SECBEP comptabilité	1/2 div.	12 él.
LP PR Sacré Coeur (Digne-les-Bains)	SECBEP secrétariat	1/2 div.	12 él.
LP PR Saint Henri (Marseille)	SECBEP technicien gros oeuvre bâtiment	1/2 div.	15 él.
LP PR Saint Michel (Marseille)	SECBEP vente action marchande	1 div.	36 él.
LP PR Sainte Elisabeth (Septèmes)	SECBEP comptabilité	1/2 div.	18 él.
LP PR Sainte Elisabeth (Septèmes)	SECBEP secrétariat	1/2 div.	18 él.
LP PR Vincent de Paul (Avignon)	SECBEP métiers de la mode et des industries connexes	1 div.	24 él.

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES EN 1 AN

LP PR Charlotte Grawitz (Marseille)	BEP en 1 an vente action marchande	1/2 div.	18 él.
LP PR Vincent de Paul (Avignon)	BEP en 1 an comptabilité	1 div.	20 él.

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES + BACCALAUREAT PROFESSIONNEL (cursus en 4 ans)

LP PR Brises Lames (Martigues)	SECBEP secrétariat (bac pro en 4 ans secrétariat)	1 div.	24 él.
LP PR Brises Lames (Martigues)	SECBEP vente action marchande (bac pro en 4 ans vente)	1 div.	36 él.
LP PR Célony (Aix-en-Provence)	SECBEP vente action marchande (bac pro en 4 ans commerce)	1 div.	36 él.
LP PR Charles Péguy (Marseille)	SECBEP vente action marchande (bac pro en 4 ans commerce)	1 div.	24 él.
LP PR Don Bosco (Marseille)	SECBEP maintenance des équipements industriels (bac pro en 4 ans étude et définition de produits industriels)	1/2 div.	15 él.
LP PR Don Bosco (Marseille)	SECBEP métiers communic. ind. graphiques (bac pro en 4 ans production imprimée et bac pro en 4 ans production graphique)	1 div.	30 él.
LP PR Don Bosco (Marseille)	SECBEP métiers de l'électrotechnique (bac pro en 4 ans électrotechnique énergie équipements communicants)	2 div.	60 él.
LP PR Ecole Libre des Métiers (Marseille)	SECBEP maintenance des équipements industriels (bac pro en 4 ans maintenance des équipements industriels)	1/2 div.	15 él.
LP PR Ecole Libre des Métiers (Marseille)	SECBEP métiers de l'électrotechnique (bac pro en 4 ans électrotechnique énergie équipements communicants)	1 div.	30 él.
LP PR Edmond Rostand (Marseille)	SECBEP secrétariat (bac pro en 4 ans secrétariat)	1 div.	36 él.
LP PR Jacques Raynaud (Marseille)	SECBEP technic. froid condition. air (bac pro en 4 ans technic. froid condition. air)	1 div.	24 él.
LP PR Jeanne d'Arc (Arles)	SECBEP secrétariat (bac pro en 4 ans secrétariat)	1/2 div.	18 él.
LP PR Jeanne d'Arc (Arles)	SECBEP vente action marchande (bac pro en 4 ans commerce)	2 div.	42 él.
LP PR Marie Gasquet (Marseille)	SECBEP vente action marchande (bac pro en 4 ans vente)	1 div.	36 él.
LP PR Modèle d'électronique (Marseille)	SECBEP système électronique industriel et domestique (bac pro en 4 ans systèmes électroniques numériques)	1 div.	30 él.
LP PR Poutrain (Chabottes)	SECBEP système électronique industriel et domestique (bac pro en 4 ans systèmes électroniques numériques)	1/2 div.	12 él.
LP PR Poutrain (Chabottes)	SECBEP technicien du froid du conditionnement d'air (bac pro en 4 ans technicien du froid du conditionnement d'air)	1/2 div.	12 él.
LP PR Saint Eloi (Aix-en-Provence)	SECBEP maintenance des équipements industriels (bac pro en 4 ans maintenance des équipements industriels)	1 div.	30 él.
LP PR Saint Eloi (Aix-en-Provence)	SECBEP métiers de l'électrotechnique (bac pro en 4 ans électrotechnique énergie équipements communicants)	2 div.	60 él.
LP PR Saint Henri (Marseille)	SECBEP métiers de l'électrotechnique (bac pro en 4 ans électrotechnique énergie équipements communicants)	1 div.	24 él.
LP PR Saint Jean Baptiste de la Salle (Avignon)	SECBEP métiers de l'électrotechnique (bac pro en 4 ans électrotechnique énergie équipements communicants)	1 div.	30 él.
LP PR Saint Jean Baptiste de la Salle (Avignon)	SECBEP système électronique industriel et domestique (bac pro en 4 ans systèmes électroniques numériques)	1 div.	30 él.
LP PR Saint Louis (Marseille)	SECBEP métiers de la mode et des industries connexes (bac pro en 4 ans artisanat et métiers d'arts - vêtements acc. mode)	1/2 div.	15 él.
LP PR Saint Louis (Marseille)	SECBEP secrétariat (bac pro en 4 ans secrétariat)	1 div.	36 él.
LP PR Saint Louis (Marseille)	SECBEP vente action marchande (bac pro en 4 ans vente et bac pro en 4 ans services)	1 div.	36 él.
LP PR Saint Louis (Marseille)	SECBEP vente action marchande (bac pro en 4 ans vente)	1 div.	36 él.
LP PR Saint Michel (Marseille)	SECBEP secrétariat (bac pro en 4 ans secrétariat)	1 div.	24 él.
LP PR Saint Vincent de Paul (Marseille)	SECBEP secrétariat (bac pro en 4 ans secrétariat)	1 div.	24 él.
LP PR Sainte Marie (Aix-en-Provence)	SECBEP comptabilité (bac pro en 4 ans comptabilité)	1 div.	24 él.
LP PR Sainte Elisabeth (Septèmes)	SECBEP vente action marchande (bac pro en 4 ans vente et bac pro en 4 ans commerce)	2 div.	48 él.
LP PR Vincent de Paul (Avignon)	SECBEP secrétariat (et bac pro en 4 ans secrétariat)	2 div.	72 él.
LP PR Vincent de Paul (Avignon)	SECBEP vente action marchande (bac pro en 4 ans vente et bac pro en 4 ans commerce)	2 div.	72 él.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

LP PR Henri Leroy (Port-St-Louis-du-Rhône)	1CAP2 employé de vente B	1/2 div.	18 él.
LP PR La Cabucelle (Marseille)	1CAP2 arts et technique du verre	1/2 div.	9 él.
LP PR La Vigie (Marseille)	1CAP2 métiers enseigne et signalétique	1/2 div.	12 él.

CLASSE A PROJET PROFESSIONNEL

LP PR Le Rocher (Salon-de-Provence)	Classe à projet professionnel	1 div.	24 él.
-------------------------------------	-------------------------------	--------	--------

DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

DOS/09-465-98 du 06/07/2009

ARRETES RELATIFS A LA MODIFICATION DE LA CARTE DES FORMATIONS - RENTREE SCOLAIRE 2009

Destinataires : Etablissements publics du second degré - Etablissements privés sous contrat du second degré

Affaire suivie par : DOS - Mme GACHET - Tel : 04 42 91 71 60 - Mme RICHAUD - Tel : 04 42 91 71 61 - M. ETTORI - Tel : 04 42 91 71 55 - DEEP - M. GENESTOUX - Tel : 04 42 95 29 22



LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

VU la loi n°88-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, départements, régions et l'Etat

VU l'article L.211.2 du Code de l'Education

VU la consultation du CTPA en date du 30 mars 2009

VU la consultation de la Commission de Concertation de l'Enseignement Privé en date du 26 mai 2009

-ARRETE-

ARTICLE PREMIER : La carte des formations (enseignements, options linguistiques, sections européennes et formations complémentaires) pour les établissements publics ou privés sous contrat est arrêtée conformément aux dispositions mentionnées dans la liste annexée au présent arrêté. Cette liste est définitive au titre de l'année scolaire 2009-2010.

ARTICLE DEUXIEME : Madame la Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 25 JUIN 2009

Jean-Paul de GAUDEMAR



CARTE DES FORMATIONS (HORS FORMATIONS PROFESSIONNELLES)
Rentrée scolaire 2009

OPTIONS*** Ouvertures :**

Avignon	Lycée Frédéric Mistral	Ouverture option Histoire-Géographie en 2 ^{ème} année de khâgne
Cavaillon	Lycée Ismaël Dauphin	Ouverture option de détermination Histoire des arts
Aix	Lycée Georges Duby	Augmentation de la capacité d'accueil option SES OIB pour 18 élèves
Marseille	Lycée Victor Hugo	Ouverture de 0,5 div de l'option SI pour classe de 1 ^{ère} scientifique
Marseille	Lycée Diderot	Ouverture de 2 groupes en 2 ^{nde} option Culture design
		Ouverture de 2 groupes option ISI/ISP
		Ouverture de 0,5 div en 1ere STI Génie civil
Martigues	Lycée J. Lurçat	Officialisation de l'option facultative Histoire

*** Fermetures :**

Cavaillon	Lycée Ismaël Dauphin	Fermeture de 2 groupes de l'option de détermination ISI
Marseille	Lycée Victor Hugo	Fermeture de 0,5 div de l'option SVT en classe de 1 ^{ère} scientifique
Marseille	Lycée Denis Diderot	Fermeture d'1 groupe IGC en classe de 2 ^{nde}
		Fermeture d'1 groupe MPI en classe de 2 ^{nde}
		Fermeture de 2 groupes SES en classe de 2 ^{nde}
		Fermeture de 0,5 div en classe de 1 ^{ère} STG Comm

CLASSES A HORAIRES AMENAGES

Avignon	Collège Viala	Ouverture classe CHAT
Vaison la Romaine	Collège J. D'Arbaud	Ouverture classe CHAM
Istres	Collège A. Daudet	Ouverture classe CHAM
Marseille	Collège A. Rimbaud	Ouverture classe CHAD
Martigues	Collège H. Wallon	Ouverture classe CHAT

LANGUES

Istres	Lycée Arthur Rimbaud	Ouverture option Chinois LV2
Aix	Lycée Paul Cézanne	Ouverture option Arabe LV2 (pour Post Bac)
La Ciotat	Lycée La méditerranée	Ouverture option Allemand LV1

SECTION INTERNATIONALE

Les Pennes Mirabeau	Collège Jacques Monod	Ouverture section internationale britannique
------------------------	-----------------------	--

SECTIONS EUROPEENNES (Collèges, Lycées et LP)

Département des Hautes Alpes

Gap Lycée Dominique Villars ALLEMAND ; DNL : Histoire-Géographie

Département des Bouches du Rhône

Aix Collège Les Prêcheurs ALLEMAND
Gignac Collège le Petit Prince ALLEMAND
Les Pennes Collège Jacques Monod ALLEMAND
Arles LP Perdiguier ANGLAIS (Bac Pro Hôtellerie/Restauration); DNL : Cuisine, Service
Marignane LP M. Genevoix ANGLAIS (Bac Pro Secrétariat/Compta) ; DNL : Communication Organisation
Marseille Collège Edmond Rostand ANGLAIS
Marseille Lycée Marie Curie ANGLAIS (Bac STL BGB) ; DNL : Biologie
Saint Chamas LP Les Ferrages ANGLAIS (Bac Pro Secrétariat) ; DNL : Communication Bureautique
Marseille Collège Jules Massenet ARABE
Aix Collège Château Double ESPAGNOL
Arles Lycée Montmajour ESPAGNOL (STG) ; DNL : Management
Marseille Collège J-C Izzo ESPAGNOL
Marseille Collège l'Estaque ITALIEN

Département du Vaucluse

Bollène Lycée Lucie Aubrac ANGLAIS ; DNL : Eco-Gestion
Thor Collège Pays de Sorgue ANGLAIS
Apt Collège Charles de Gaulle ITALIEN

POST BAC

Carpentras Lycée Victor Hugo Ouverture BTS SP3S
Vitrolles Lycée P.M. France Ouverture BTS Maintenance et exploitations des matériels aéronautiques
Marseille Lycée Saint Exupéry Ouverture CPGE HEC option scientifique

UPI et POST UPI

Département des Alpes de Haute Provence

Sisteron Collège Paul Arène Ouverture d'une UPI

Département des Hautes Alpes

Gap Collège Mauzan Ouverture d'une UPI

Département des Bouches du Rhône

Aubagne Collège Lakanal Ouverture d'une UPI
Marseille Collège Grande Bastide Ouverture d'une UPI
Marseille Collège Henri Wallon Ouverture d'une UPI
Marseille Collège Jean Moulin Ouverture d'une UPI
Salon Collège Joseph D'Arbaud Ouverture d'une UPI
Marseille Lycée du Rempart Ouverture d'une Post UPI en classes de STI et S

Département du Vaucluse

Cadenet	Collège le Luberon	Ouverture d'une UPI
Avignon	LP René Char	Ouverture d'une Post UPI

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES**Département des Alpes de Haute Provence**

Sainte Tulle	Collège P. Girardot	Football
Volx	Collège de Volx	VTT

Département des Bouches du Rhône

Marseille	Collège Jean-Claude Izzo	Athlétisme
Rognes	Collège les Garrigues	Rugby

Département du Vaucluse

Avignon	Collège Roumanille	Volley Ball
Bollène	Collège Paul Eluard	Arbitrage
Mazan	Collège André Malraux	Hand Ball
Orange	Collège Jean Giono	Rugby
Le Thor	Collège Pays de Sorgue	Danse

**EVOLUTION DE LA CARTE DES FORMATIONS GENERALES ET TECHNOLOGIQUES
DANS LES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT A LA RENTREE 2009**

OUVERTURE DE FORMATIONS

ENSEIGNEMENT GENERAL

CLG PR Chevreul Blancarde (Marseille)	Unité pédagogique d'intégration pour déficients auditifs	1 div.	10 él.
CLG PR Saint Michel (Avignon)	Quatrième aide et soutien	1 div.	20 él.
LG PR Notre Dame de la Viste (Marseille)	Première mixte scientifique + économique et sociale + littéraire	1 div.	35 él.

FERMETURE DE FORMATIONS

ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE

LGT PR Jeanne d'Arc (Arles)	Première STG communication (bac pro mercatique et communication et gestion des ressources humaines)	1/2 div.	12 él.
LGT PR Jeanne d'Arc (Arles)	Première STG gestion (bac pro comptabilité et finance des entreprises)	1/2 div.	12 él.

ENSEIGNEMENT GENERAL

CLG PR Saint Vincent de Paul (Marseille)	Troisième d'insertion	1 div.	20 él.
--	-----------------------	--------	--------

**EVOLUTION DE LA CARTE DES LANGUES ET OPTIONS
DANS LES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT A LA RENTREE 2008**

OUVERTURE DE LANGUES ET OPTIONS

AIDE AU PARTENARIAT

LT PR Jeanne Perrimond (Marseille)	Option aide au partenariat en BTS	1 gr.	35 él.
------------------------------------	-----------------------------------	-------	--------

ANGLAIS

CLG PR Saint Joseph (Aix-en-Provence)	LV2 anglais	1 gr.	30 él.
---------------------------------------	-------------	-------	--------

ALLEMAND

LGT PR Saint Eloi (Aix-en-Provence)	LV2 allemand	1 gr.	24 él.
-------------------------------------	--------------	-------	--------

BILANGUES

CLG PR Jeanne d'Arc (Apt)	Bilangue anglais - allemand	1 div.	30 él.
CLG PR La Nativité (Aix-en-provence)	Bilangue anglais - chinois	1 div.	30 él.
CLG PR Notre Dame (La Tour d'Aigues)	Bilangue anglais - espagnol	1 div.	30 él.
CLG PR Notre Dame de la Major (Marseille)	Bilangue anglais - allemand	1 div.	30 él.
CLG PR Saint Bruno (Marseille)	Bilangue anglais - allemand	1 div.	30 él.
CLG PR Saint Jean Baptiste de la Salle (Avignon)	Bilangue anglais - allemand	1 div.	30 él.
CLG PR Saint Louis (Orange)	Bilangue anglais - allemand	1 div.	30 él.

DECOUVERTE PROFESSIONNELLE 3H

CLG PR Notre Dame de France (Marseille)	Option découverte professionnelle 3h	1 gr.	30 él.
---	--------------------------------------	-------	--------

ESPAGNOL

LP PR Jeanne d'Arc (Arles)	LV fac espagnol en CAP	1 gr.	30 él.
----------------------------	------------------------	-------	--------

MATHEMATIQUES

LG PR Saint Joseph (Carpentras)	Enseignement de spécialité mathématiques en série scientifique	1 gr.	35 él.
---------------------------------	--	-------	--------

PHYSIQUE CHIMIE

LG PR L'Olivier - R. Coffy (Marseille)	Enseignement de spécialité physique chimie en série scientifique	1 gr.	24 él.
LG PR Notre Dame de France (Marseille)	Enseignement de spécialité physique chimie en série scientifique	1 gr.	24 él.

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

LG PR Mélizan (Marseille)	Enseignement de spécialité sciences de la vie et de la terre en série scientifique	1 gr.	24 él.
---------------------------	--	-------	--------

SECTIONS EUROPEENNES

CLG PR Sainte Trinité (Marseille)	Section européenne anglais	1 div.	30 él.
-----------------------------------	----------------------------	--------	--------

FERMETURE DE LANGUES ET OPTIONS**ANGLAIS**

LGT PR Le sacré Coeur (Digne-Les-Bains)	Enseignement de spécialité LV1 anglais	1 gr.	30 él.
---	--	-------	--------

ALLEMAND

CLG PR Saint Joseph (Aix-en-Provence)	LV2 allemand	1 gr.	30 él.
---------------------------------------	--------------	-------	--------

CLG PR Saint Michel (Avignon)	LV2 allemand	1 gr.	30 él.
-------------------------------	--------------	-------	--------

ESPAGNOL

LG PR La Nativité (Aix-en-Provence)	LV1 espagnol	1 gr.	30 él.
-------------------------------------	--------------	-------	--------

LGT PR Jeanne d'Arc (Arles)	LV2 espagnol	1 gr.	30 él.
-----------------------------	--------------	-------	--------

INFORMATIQUE ET SYSTEMES DE PRODUCTION

LGT PR Saint Vincent de Paul (Marseille)	Option informatique et systèmes de production	1 gr.	15 él.
--	---	-------	--------

LT PR Caucadis (Vitrolles)	Option informatique et systèmes de production	1 gr.	15 él.
----------------------------	---	-------	--------

INITIATION AUX SCIENCES DE L'INGENIEUR

LGT PR Saint Vincent de Paul (Marseille)	Option initiation aux sciences de l'ingénieur	1 gr.	15 él.
--	---	-------	--------

ITALIEN

LT PR Henri Leroy (Port-Saint-Louis-Du-Rhône)	LV2 italien	1 gr.	30 él.
---	-------------	-------	--------

MATHEMATIQUES

LG PR Chevreul Blancarde (Marseille)	Enseignement de spécialité mathématiques en série littéraire	1 gr.	35 él.
--------------------------------------	--	-------	--------

LG PR Notre Dame de France (Marseille)	Enseignement de spécialité mathématiques en série scientifique	1 gr.	24 él.
--	--	-------	--------

LG PR Tour Sainte (Marseille)	Enseignement de spécialité mathématiques en série scientifique	1 gr.	24 él.
-------------------------------	--	-------	--------

MESURES PHYSIQUES ET INFORMATIQUE

LGT PR ORT Bramson (Marseille)	Option mesures physiques et informatique	1 gr.	24 él.
--------------------------------	--	-------	--------

SECTIONS EUROPEENNES

CLG PR Saint Louis (Orange)	Section européenne allemand	1 div.	30 él.
-----------------------------	-----------------------------	--------	--------

DIVISION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

DOS/09-465-99 du 06/07/2009

SECTIONS EUROPEENNES ET ORIENTALES - DEMANDES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE - RENTREE SCOLAIRE 2010

Destinataires : Etablissements publics du second degré - Etablissements privés sous contrat du second degré

Affaire suivie par : DOS - M. ETTORI - Tel : 04 42 91 71 55 - DEEP - M. GENESTOUX - Tel : 04 42 95 29 22

CALENDRIER DES OPERATIONS

1) Les chefs d'établissement (LEGT - LP - COLLEGES) publics et privés sous contrat, désireux d'ouvrir, à la rentrée scolaire 2010, une section européenne et/ou orientales dans leur établissement sont priés de consulter et renseigner les documents joints au présent BA :

- le protocole qui leur apportera toute l'information sur la réglementation en vigueur.
- la « fiche guide » ci-dessous conçue comme un dossier de demande d'ouverture de section européenne et/ou orientale.

Les lycées professionnels doivent établir le dossier en intégrant les éléments du cahier des charges joint au présent BA.

En ce qui concerne la procédure d'appariement, une aide peut être apportée par la DARIC (04 42 93 96 00)

Toutes les demandes d'ouvertures de sections européennes et/ou orientales doivent faire l'objet d'une concertation préalable en bassin de formation. Deux établissements du même bassin doivent faire une demande d'ouverture de section européenne et/ou orientale concernant la même langue. Le lycée de proximité doit également effectuer la même demande afin d'assurer la continuité pour l'année n+2.

Les demandes d'ouvertures de sections européennes et/ou orientales non retenues les années précédentes doivent faire l'objet de la constitution d'un nouveau dossier.

Les chefs d'établissements publics et les directeurs des établissements privés sous contrat doivent adresser une copie de leur demande pour le **16 octobre 2009**.

-Pour les établissements publics :

*DOS des IA dont ils relèvent

*DOS du Rectorat, au Bureau de la programmation (à l'attention de Madame SAINATI)

-Pour les établissements privés sous contrat :

*DOS du Rectorat, au Bureau de la programmation (à l'attention de Madame SAINATI)

*DEEP au responsable du Bureau des moyens (à l'attention de Monsieur GENESTOUX)

2) Ces demandes seront étudiées par la Commission Académique de la carte des langues courant décembre 2009. Une sélection des demandes retenues sera présentée à Monsieur le Recteur pour décision. Les ouvertures seront effectuées en fonction des moyens mis à disposition de l'Académie par le Ministère.

3) Dans le courant du 1^{er} trimestre 2010, Monsieur le Recteur arrête la liste définitive des ouvertures de sections européennes et/ou orientales qui seront implantées dans l'Académie pour la rentrée scolaire 2010.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

PROTOCOLE

Sections Européennes et Orientales

Année scolaire 2010/2011

Les sections européennes et orientales sont régies par la circulaire n° 92.234 du 19 août 1992. Les sections européennes et orientales en lycée professionnel ont fait l'objet de la note de service N° 2001- 151 du 27-7-2001 parue au B.O. N°31 du 30 août 2001.

Elles visent à renforcer le niveau de compétence linguistique des élèves de collèges (4ème-3ème), lycées et lycées professionnels par une utilisation transdisciplinaire de la langue étrangère, leur faire acquérir une connaissance approfondie du ou des pays où est parlée la langue de la section.

Leur ouverture est prononcée par le Recteur.

Ce protocole fixe le cahier des charges d'une section européenne et les conditions dans lesquelles les collèges, lycées et lycées professionnels peuvent être candidats à l'ouverture d'une telle section.

Principes de base des sections européennes et Orientales :

1 - Un dispositif pédagogique souple et évolutif

Les sections européennes et orientales proposent aux élèves :

1.1. un horaire d'enseignement linguistique supplémentaire dans leur 1ère ou 2ème langue vivante

Les deux premières années du cursus en section européenne sont consacrées à un renforcement linguistique destiné à développer la capacité de communication des élèves en langue étrangère et à préparer l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines dans la langue de la section : 2 heures hebdomadaires minimum, en sus de l'horaire officiel.

1.2. une partie du programme de certaines disciplines non linguistiques, assurée en langue étrangère

L'enseignement d'une discipline non linguistique dans la langue de la section est mis en oeuvre, en principe, au cours de la 3ème année de scolarisation en section européenne (2° générale, technologique ou professionnelle, 1^{ère} année de Bac Pro).

Il vise à généraliser l'utilisation transdisciplinaire de la langue étrangère comme outil de communication. Il n'y a plus d'enseignement linguistique supplémentaire en classe de 2°.

Une partie du programme est enseignée, sur l'horaire normal, dans la langue de la section. En classe de 1ère, l'histoire géographie commune à quelques différences de programme près à plusieurs filières semble particulièrement appropriée. Toutes les disciplines peuvent être cependant concernées dès lors que leur enseignement en langue étrangère est approuvé par l'inspecteur concerné. Un travail de concertation interdisciplinaire est indispensable.

1.3 un programme d'activités culturelles et d'échanges avec le pays dont la langue est enseignée dans la section

Les activités internationales mises en oeuvre dans l'établissement constituent une pièce maîtresse du dispositif proposé. Elles s'appuient sur une coopération étroite avec des établissements et organismes partenaires à l'étranger et sont structurées dans un programme pédagogique détaillé inclus dans le projet d'établissement.

Bien que le programme culturel et d'échanges en section européenne soit prépondérant pour atteindre les objectifs fixés, celui-ci ne peut pas être imposé aux familles. La contribution financière de ces dernières doit être contractualisée en début d'année. Toutes les formes d'aides (fond social collégien, lycée, subventions des collectivités, du Ministère, financements communautaires...) doivent être utilisées pour permettre une participation de tous les élèves de la section à ces activités

Activités subventionnées

- Echanges de classe dans le cadre d'un appariement d'établissements avec participation des élèves aux enseignements dans la langue du pays.
- Projet linguistique COMENIUS 1.2 avec échanges linguistiques de 2 x 15 jours basés sur un thème de travail et une production bilingue des élèves.

- Projet scolaire COMENIUS 1.1 ou 1.3 mené en réseau d'établissements (échanges mail, visioconférences, journal multilingue, expositions...).
- Pour l'Allemagne, dans le cadre du dispositif Voltaire (OFAJ), échanges individuels d'élèves pour un séjour de moyenne durée (6 semaines à 3 mois)
- Séjours en tiers-lieu ou classes bi-nationales.
- Placements d'élèves dans des entreprises étrangères (Leonardo da Vinci, OFAJ, SFA,...)

Les périodes de formation à l'étranger des élèves de lycées professionnels ou technologiques peuvent être validées par l'Europas (document communautaire d'information créé par la Commission Européenne dans le cadre de la mise en oeuvre de la décision européenne sur les parcours européens de formation : (voir BO n°33 du 23/09/99).

La section européenne est un élément de dynamisation et d'ouverture de l'établissement vers l'étranger qui doit avoir des retombées pédagogiques pour les autres élèves et la vie de l'établissement en général.

1.4 La possibilité de suivre un cursus en section européenne et d'obtenir, dans toutes les séries du baccalauréat, une mention Section Européenne portée sur le diplôme

Les sections européennes et orientales sont organisées en sites de façon à permettre aux élèves des sections européennes et orientales de collèges et lycées professionnels de poursuivre leur parcours jusqu'au baccalauréat (général, technologique ou professionnel).

Les créations de sections européennes et orientales en classe de 2° doivent s'appuyer sur l'existence d'un vivier d'élèves suffisant. Pour alimenter le dispositif jusqu'au bac, 2 mêmes sections européennes devra déjà exister en collège pour un lycée.

Les décrets n° 93-1092 et 93-1093 du 15 septembre 1993 portant règlement général du baccalauréat général et du baccalauréat technologique précisent qu'en application des modalités fixées par arrêté du ministre de l'éducation nationale, dans toutes les séries du baccalauréat, les diplômes délivrés aux candidats peuvent comporter l'indication "section européenne" ou "section de langue orientale".

1.4.1. Validation du cursus "section européenne" au baccalauréat

Voir note de service 2003 192 du 05/11/2003 parue au BO N°42 du 13 mai 2003 et l'arrêté du 09/05/2003 parue au BO N°24 du 12/06/2003.

En cas d'échec à la mention section européenne, le Rectorat peut délivrer aux élèves demandeurs, sur proposition des professeurs, un certificat régional de scolarisation en section européenne.

1.4.2. Validation du cursus "section européenne" en baccalauréat professionnel

Voir arrêté du 4 août 2000 paru au JO du 12 août 2000.

Mêmes dispositions que pour le bac d'enseignement général et technologique :

Epreuve orale en deux parties (interrogation orale du candidat sur un document non étudié par l'élève durant sa scolarité et entretien portant sur les travaux et activités dans l'année dans la discipline non linguistique ou encore sur l'ouverture européenne et les diverses formes qu'elle a pu prendre dans l'établissement) ; note de contrôle continu attribuée conjointement par le professeur de langue et le professeur de discipline non linguistique.

Pour les élèves de baccalauréat professionnel, les compétences acquises au cours de la scolarité en section européenne sont évaluées dans l'optique d'une qualification professionnelle et linguistique supplémentaire pour l'accès au marché du travail au sein de l'Union Européenne.

2 – Un cursus continu et une poursuite d'études post-bac

Les élèves de section européenne s'engagent à suivre le cursus qui leur est proposé jusqu'à l'obtention de l'indication européenne sur le diplôme.

Pour faciliter leur accès dans les universités européennes et orientales, il est prévu dans le texte fondateur des sections européennes et orientales que le Ministère négocie avec les états concernés des avantages spécifiques tels que la dispense du test de connaissance linguistique à l'entrée à l'Université.

3 – Des enseignants qualifiés

3.1 Il est fait appel, pour l'enseignement des disciplines non linguistiques en langue étrangère, à des enseignants qualifiés de cette discipline, capables de s'exprimer avec aisance dans une langue étrangère (communication orale essentiellement). Les inspecteurs concernés apprécient les

compétences des personnes pressenties, sous forme d'un entretien en langue étrangère, qui donne lieu à la remise à l'intéressé d'un certificat d'habilitation à enseigner en section européenne. Des postes à exigence particulière (PEP) sont proposés chaque année dans le cadre du mouvement intra académique pour permettre aux établissements d'assurer l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines en langue étrangère.

3.2 L'établissement a également la possibilité de participer à la procédure annuelle d'échanges de professeurs (au sein de l'Union Européenne) et peut proposer à ses établissements partenaires à l'étranger un échange simultané poste pour poste (professeur de langues vivantes) par le biais du CIEP.

3.3 Une coopération entre établissements frontaliers est concevable, après signature d'une convention entre les deux chefs d'établissements qui précise les conditions dans lesquelles les enseignants mettent leurs compétences au service de l'établissement partenaire.

3.4 L'appel à des intervenants extérieurs est possible, soit pour la mise en place du programme international, soit pour assurer certains enseignements en langue étrangère. Les inspecteurs des disciplines linguistiques et non-linguistiques concernées doivent dans ce dernier cas, être sollicités pour donner leur approbation.

4 - Des élèves motivés

4.1 L'entrée des élèves en section européenne s'opère sur la base de leurs aptitudes linguistiques et de leur motivation reconnue. Le test de langue ne peut constituer le seul critère d'entrée en section européenne et doit être enrichi, dans le cadre du bilan de l'élève effectué en fin de cycle, d'éléments plus qualitatifs permettant d'apprécier la capacité de l'élève à s'investir dans une scolarité à caractère européen (intérêt pour la section, capacités de communication, aptitudes linguistiques, projet personnel et professionnel).

4.2 Le recrutement au sein de l'établissement ou dans le secteur de l'établissement doit être privilégié de façon à conserver au dispositif des sections européennes et orientales son caractère pédagogique et éviter une demande et une sélection excessive.

Les sections européennes et orientales ne sont pas des structures mais constituent des aménagements pédagogiques destinés à renforcer les compétences linguistiques des élèves.

L'implantation des sections européennes et orientales peut être amenée à évoluer dans le temps en fonction des ressources disponibles en personnel enseignant, des projets en amont et en aval de la section, des résultats obtenus par les élèves.

La section européenne n'ouvre donc pas à un recrutement hors du secteur de l'établissement sauf situation particulière qui sera examinée par l'Inspection Académique et la commission académique des sections européennes et orientales (cas particuliers des langues les moins enseignées par exemple).

4.3 La constitution de classe est autorisée (sauf en 6ème - 5ème) mais le regroupement en section, d'élèves issus de plusieurs classes est recommandé en lycée afin de permettre aux élèves scolarisés en 1ère dans des séries différentes de continuer à bénéficier du dispositif.

4.4 Une attention particulière sera portée sur les modalités d'évaluation des acquis des élèves dans le domaine linguistique mais aussi dans les activités d'ouverture internationale.

Les progressions pédagogiques peuvent être élaborées sur deux cycles.

5.- Procédure à suivre

5.1 Faire parvenir un dossier de candidature complet à la Direction de la programmation du rectorat-DOS- bureau 1 selon les modalités et le calendrier indiqués au « calendrier des opérations » qui paraît au Bulletin académique.

On pourra utiliser la FICHE-GUIDE comprise dans le Bulletin académique.

Le projet d'ouverture de section européenne doit être intégré dans le projet d'établissement ou dans l'avenant du contrat d'association pour les établissements privés.

5.2. L'étude des projets sera réalisée par les corps d'inspection concernés, (IPR et IEN de spécialités linguistiques et non linguistiques, Délégué Académique aux Relations internationales et à la Coopération) dans le courant du mois de décembre.

5.3. Une aide pratique pour le montage des dossiers pourra être demandée au Rectorat : DOS, DARIC, IPR et IEN.

5.4 Le groupe académique des langues vivantes présidé par Monsieur le Recteur se réunira courant décembre 2009 pour procéder à une pré-sélection des établissements candidats à l'ouverture d'une section européenne et se prononce sur les demandes de postes à profil et sur la reconduction des sections déjà ouvertes.

5.5 La liste des sections retenues est arrêtée par le Recteur au cours du premier trimestre 2010.

5.6 Il est précisé qu'en règle générale, les moyens horaires nécessaires au fonctionnement des sections européennes et orientales seront intégrés dans la dotation horaire globale des établissements retenus.

5.7 L'extension du dispositif se fera sous forme d'une organisation des Sections Européennes et orientales en site géographique, de façon à proposer aux élèves un cursus continu du collège au lycée. Il est impératif que le projet d'un établissement soit conçu dans une logique de bassin.

5.8 Le dispositif des sections européennes et orientales sera géographiquement étendu sur la base d'une diversification des langues enseignées.

6.- Un dispositif d'évaluation

6.1 La continuité du cursus collège-lycée jusqu'à l'obtention de la mention européenne

Des indicateurs quantitatifs sont en cours de construction pour mesurer, par bassin de formation, l'efficacité du dispositif :

- % d'élèves de 3ème scolarisés en section européenne et qui s'engagent en seconde européenne (voeux des familles, propositions des conseils de classe, affectation définitive)
- % d'élèves de seconde européenne accédant au bac européen
- Taux de réussite à la mention section européenne au bac (note à l'épreuve de langue¹ au bac et résultats à l'épreuve spécifique européenne)

6.2 La qualité des enseignements

Les visites conjointes des inspecteurs de langue et de discipline permettent d'évaluer la qualité de l'enseignement linguistique dispensé en section européenne (cours de langue et/ou discipline non linguistique enseignée en langue étrangère).

Un diagnostic plus complet portant sur l'investissement des équipes dans le projet, les besoins en formation et les articulations inter-cycles permet d'apporter des éléments d'appréciation qualitative sur le fonctionnement des sections européennes et orientales (un protocole d'évaluation sera progressivement établi par les corps d'inspection).

Etablissement:

Bassin de formation

Sections Européennes et Orientales
Année scolaire 2010-2011

FICHE GUIDE

pour le dossier de candidature

Fiche 1

ORGANISATION DE LA SECTION

1.0	Dispositif existant en amont: langues à l'école primaire compétences acquises au collège expérience européenne antérieure	
1.1	Niveau concerné + langue	
1.2	Nombre d'élèves prévu en section européenne	
1.3	Regroupement des élèves: Dans la même classe ou répartition de la section sur plusieurs divisions	
1.4	Caractéristiques des élèves (ex: locuteurs natifs, issus de classes de langue renforcées, options communes...)	
1.5	Niveau de la section européenne	
1.6	Information des familles: Sous quelles formes (orale, écrite, individuelle, collective, presse...)	
1.7	Divers	

RECRUTEMENT ET EVALUATION DES ELEVES

2.1	Recrutement envisagé: Ecoles ou établissements d'origine, Classe, section, regroupement, particularités	
2.2	Caractéristiques des élèves; Le cas échéant, profil de classe ou de section, public ciblé...	
2.3	Evaluation envisagée à l'entrée : - motivation des candidats - aptitude linguistique - autres critères (préciser)	
2.4	Divers	

PROGRAMME LINGUISTIQUE
Spécificités du renforcement

Le dossier de candidature contiendra un projet rédigé par les professeurs enseignant dans la section en liaison avec les autres professeurs susceptibles de participer aux activités spécifiques envisagées.

3.1	Professeurs des langues de la section européenne (nom et qualité)	
3.2	Existe-t-il dans la langue concernée un travail d'équipe?	
3.3	Comment sera organisée la concertation au sein de l'équipe interdisciplinaire?	
3.4	A quelles actions de formation disciplinaires et/ou interdisciplinaires les professeurs ont-ils participé au cours des cinq dernières années?	
3.5	Les professeurs sont-ils disposés à participer à des actions de formation organisées à leur intention?	
3.6	Dispositif du renforcement linguistique: Type et format, cours de langue régulier, Module ou session, cours intensif, préparation de stage en entreprise	

3.7	<p>Comment les professeurs de langue conçoivent-ils l'approche pédagogique et didactique spécifique à la section en fonction des programmes assignés au(x) niveau(x) concerné(s)? On réfléchira en particulier à l'articulation entre les trois heures consacrées à l'enseignement de la langue dans le cadre institutionnel et les deux heures supplémentaires.</p>
3.8	<p>Les professeurs auront-ils la possibilité de consacrer, en plus de leur service d'enseignement, le temps nécessaire à la préparation, l'organisation et la mise en œuvre des actions culturelles et des relations avec le(s) pays concerné(s)? (échanges de documents et d'outils pédagogiques, échanges scolaires et mobilité...)</p>

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT EN LANGUE ETRANGERE

DNL: Disciplines non linguistiques

4.1	Contribution des autres disciplines à la section européenne (DNL ou non)	
4.2	Mise en œuvre de l'enseignement d'une autre discipline dans la langue étrangère: - nature de cette discipline - raison de ce choix - nombre d'heures par semaine (en sus ou prises sur le contingent de la discipline?)	
4.3	Objectifs poursuivis: - disciplinaires - linguistiques	
4.4	Supports	

Fiche 4

4.5	Méthodes	
4.6	Horaires	
4.7	Mode d'évaluation des élèves	

PROGRAMME D'ECHANGES ET D'ACTIVITES CULTURELLES

5.1	Partenariat européen Etablissements identifiés dans le pays Appariement (homologué ou en cours) Jumelage de communes	
	Recherche de partenaire (préciser)	
	Autres structures concernées à l'étranger (entreprises, associations, acteurs culturels...)	
5.2	Activités d'échanges programmées pour la section européenne (objectifs, contenu, montage financier)	
5.3	Inclusion de la section européenne dans les TPE, les travaux croisés ou PPCP de lycées professionnels	
5.4	Divers	

PERSONNELS PRETS A S'ENGAGER DANS LA SECTION EUROPEENNE
Préciser leur rôle

6.1	Linguistes	
	Assistant(s) Nombre d'heure Nature de ses interventions	
6.2	Non linguistes	
6.3	Autres intervenants	
6.4	Organisation de la concertation	

ENGAGEMENT ET AVIS

7.1	Engagement du Proviseur: place de la section européenne dans le projet d'établissement)	
7.2	Engagement du Principal ou des principaux des collèges du secteur pour assurer la continuité de la section, du collège à la terminale	
7.3	Avis de l'inspecteur d'Académie DSDEN	
7.4	Avis de l'IA-IPR de la langue ou de l'IEN de la langue (lycée professionnel)	
7.5	Avis de l'IA-IPR ou IEN de discipline non linguistique enseignée en langue étrangère	

CAHIER DES CHARGES

----- Sections Européennes et Orientales en LP

RAPPEL DES TEXTES

- Circulaire n° 92-234 du 19 août 1992
- Note de Service 2001-151 du 27 juillet 2001

I) ATTENTES DU PRESCRIPTEUR : 4 VOLETS

- linguistique
- culturel
- professionnel
- dimension internationale

II) OBJECTIFS

- offrir aux élèves la possibilité d'avoir un baccalauréat professionnel avec mention "section européenne"
- développer des compétences linguistiques et culturelles
- acquérir des compétences professionnelles

III) CONDITIONS D'OUVERTURE

- uniquement en baccalauréat professionnel
- élèves motivés
- en nombre suffisant (minimum 15 élèves)
- LV enseignée en section européenne obligatoirement suivie en CAP ou connaissances suffisantes dans la langue pour les élèves issus de la voie générale (positionnement à faire)
- réalité des échanges, prévisions PFE à l'étranger
- avis du CA
- fiabilité de la base élèves
- présence d'un enseignant de DNL à caractère professionnel
- intégration dans le projet d'établissement

IV) MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Présentation et mise en oeuvre du projet pédagogique.

V) INDICATEURS DE RESULTATS

- nombre d'inscrits dans la section
- nombre d'inscrits au baccalauréat professionnel
- nombre de mentions obtenues et résultats en langue (dans le cadre d'une demande de renouvellement)
- réalité des échanges (dans le cadre d'un renouvellement)

VI) EVALUATION DE L'ACTION

Par le groupe académique, après avis, et/ou audit, des corps d'inspection et du DARIC.

VII) CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT

- tous les 2 ans (cycle)
- sur demande de l'établissement
- après étude des différents indicateurs
- avis de l'IEN de la filière et de l'IEN correspondant de l'établissement.

VIII) CALENDRIER

cf. calendrier général des sections européennes.

DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE SECTION EUROPEENNE EN LYCEE PROFESSIONNEL
--

- Anglais

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT				DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE	
FILIERE	Intitulé Filière	Effectif	Nombre d'heures dispensées en LV1	Dénomination de la DNL enseignée	Nombre d'heures
CAP 1					
CAP 2					
Première BAC PRO					
Deuxième BAC PRO					
Troisième BAC PRO					

1.1 Professeur(s) pouvant enseigner la DNL:

Nom(s) de(s) enseignant(s):

Statut de(s) (l')enseignant(s):

Titulaire.....

Stagiaire en situation...

Contractuel.....

Maître auxiliaire.....

Autres.....

1.2 Projet (s) culturel (s) en cours :**1.3 Projet(s) d'ouvertures internationales en cours de financement :**

Appariement Rectorat

SOCRATES

Léonard de Vinci

FSE

Région

Autres

1.4 Rappel

La période de formation en entreprise (PFE) est très souhaitable.

DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE SECTION EUROPEENNE EN LYCEE PROFESSIONNEL
--

- Allemand - Espagnol - Italien

SITUATION DE L'ETABLISSEMENT				DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE	
FILIERE	Intitulé Filière	Effectif	Nombre d'heures dispensées en LV2	Dénomination de la DNL enseignée	Nombre d'heures
CAP 1					
CAP 2					
Première BAC PRO					
Deuxième BAC PRO					
Troisième BAC PRO					

2.1 Professeur(s) pouvant enseigner la DNL:

Nom(s) de(s) enseignant(s):

Statut de(s) (l')enseignant(s):

Titulaire.....

Stagiaire en situation...

Contractuel.....

Maître auxiliaire.....

Autres.....

2.2 Projet (s) culturel (s) en cours :

2.3 Projet(s) d'ouvertures internationales en cours de financement :

Appariement Rectorat <input type="checkbox"/>	INTERREG <input type="checkbox"/>
SOCRATES <input type="checkbox"/>	FSE <input type="checkbox"/>
Léonard de Vinci <input type="checkbox"/>	Région <input type="checkbox"/>
O.F.A.G <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>

2.4 Rappel

La période de formation en entreprise (PFE) est très souhaitable.

A N N E X E

Les lycées professionnels qui demandent l'ouverture d'une section européenne doivent systématiquement renseigner la fiche qui correspond à leur demande. Celle-ci doit accompagner la fiche guide pour le dossier de candidature « organisation de la section ».

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION ET À L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

DAFIP/09-465-83 du 06/07/2009

FORMATION DES GESTIONNAIRES ET AGENTS COMPTABLES - APPEL A CANDIDATURE EN QUALITE DE FORMATEUR INTERNE

Destinataires : Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etablissement - Mesdames, Messieurs les
Gestionnaires et Agents Comptables

Affaire suivie par : Mme DERET - Tel : 04 42 93 88 87 - Fax : 04 42 93 88 98

Différents dispositifs de formation sont proposés aux gestionnaires et aux agents comptables de l'Académie pour assurer l'accompagnement à la prise de poste des nouveaux nommés comme pour développer les compétences des professionnels eu égard à l'évolution des tâches et des missions des personnels concernés. Les formations mises en œuvre font appel à des modalités pédagogiques adaptées : stages présentiels, formations à distance (classes virtuelles...), tutorat

L'offre de formation relative au domaine de la gestion matérielle et comptable est consultable en ligne sur l'intranet académique à l'adresse suivante : www.ac-aix-marseille.fr - rubrique : personnel de l'académie. Ces formations sont assurées par des pairs, intervenant occasionnels, souhaitant mettre ponctuellement leur expérience et leur technicité à la disposition de leurs collègues. L'animation du réseau de formateurs internes par métiers favorise la mutualisation, le partage d'expériences et le développement de compétences nouvelles.

Pour nous permettre d'assurer le nécessaire renouvellement et élargissement de l'équipe pédagogique déjà constituée, et donc pour garantir la continuité de ces dispositifs sur la prochaine année scolaire, il est nécessaire de recruter de nouveaux formateurs internes dans les meilleurs délais.

J'invite donc tous les agents comptables et gestionnaires matériels intéressés, quels que soient leur grade (CASU, ADAENES ou SAENES) et l'emploi exercé (gestionnaire ou agent comptable) à faire le plus rapidement possible une offre de service en renvoyant la fiche jointe en annexe au service de la DAFIP.

J'engage par ailleurs les responsables hiérarchiques à encourager les candidatures des collaborateurs dont ils auraient pu repérer les compétences, le dynamisme et les qualités relationnelles dans l'exercice de leur métier ou à l'occasion des entretiens professionnels.

J'attache le plus grand intérêt à la mobilisation de chacun au service de ce dispositif essentiel pour les personnels concernés comme pour le bon fonctionnement des services des établissements scolaires.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

Formateur interne
En Gestion matérielle et comptable
 Fiche de candidature
A retourner à la DAFIP avant le 10/07
par fax au 04 42 93 88 98

Nom : Prénom :
 Grade :
 Fonctions exercées :
 Etablissement d'affectation :

 Tel. : Mail :

Date d'entrée dans l'Education nationale :
 Date d'entrée dans l'académie :
 Date d'entrée sur votre poste actuel :

Situation particulière éclairant votre candidature.....

Sur quels modules de formation envisagez-vous d'intervenir ?	
<input type="checkbox"/> comptabilité budgétaire <input type="checkbox"/> gestion du crédit nourriture <input type="checkbox"/> voyages scolaires <input type="checkbox"/> les actes administratifs <input type="checkbox"/> missions et responsabilités du gestionnaire <input type="checkbox"/> période d'inventaire <input type="checkbox"/> comptabilité générale <input type="checkbox"/> ressources affectées et spécifiques <input type="checkbox"/> comptabilité patrimoniale <input type="checkbox"/> compte financier <input type="checkbox"/> management <input type="checkbox"/> GRH <input type="checkbox"/> autre: (à préciser)	<input type="checkbox"/> J'accepte d'intervenir en direction des : - <input type="checkbox"/> gestionnaires matériels - <input type="checkbox"/> agents comptables <input type="checkbox"/> Pour des formations dans le cadre de: - <input type="checkbox"/> l'adaptation a l'emploi - <input type="checkbox"/> le perfectionnement professionnel <input type="checkbox"/> Pour des formations portant sur les: - <input type="checkbox"/> applications informatique de gestion - <input type="checkbox"/> procédures et réglementation <input type="checkbox"/> Modalité pédagogique choisie: - <input type="checkbox"/> stage presentiel - <input type="checkbox"/> formation a distance (classe virtuelle) - <input type="checkbox"/> tutorat pour les nouveau nommes - <input type="checkbox"/> accompagnement en fonction des besoins <input type="checkbox"/> autre: (à préciser)

Expérience et disponibilité:
 - Avez-vous une expérience en formation pour adultes ?

 - Nombre de jours de formation possibles sur l'année scolaire :
 - Sur votre temps de service
 - Sur temps libre (congrés, temps partiel...)
 - Périodes ou jours à privilégier :
 - Secteur géographique :
 - Contraintes ou remarques particulières :

Avis et signature du supérieur hiérarchique

Date et signature de l'intéressé